



Fresque réalisée par les élèves du  
groupe scolaire

# Le Petit Capellau

## Le Mot du Maire

page 3

## Informations Municipales

Relevé des délibérations du conseil municipal .....	p.4 et 5
Le budget 2024 .....	p.6 et 7
Relevé des délibérations du conseil municipal (suite) .....	p.8
Le contrôle technique des deux-roues .....	p.9
Vignette d'assurance : ce qui a changé au 1 <sup>er</sup> avril .....	p.9
Opération Tranquillité Vacances .....	p.9
Le Pays du Mans prépare les défis de 2025 .....	p.10
Avis d'enquête publique .....	p.10
La vie économique de la commune .....	p.11
La Setram à votre rencontre .....	p.11
Grand Prix Cycliste de la municipalité .....	p.12
Sorties pédestres du 1 <sup>er</sup> mai .....	p.12
8 mai - Commémoration de la Victoire 1945 .....	p.12
Les sportifs et bénévoles de l'ASCA mis à l'honneur .....	p.13
Ça s'est passé à la bibliothèque ...	p.14

## Enfance - Jeunesse

Des nouvelles du groupe scolaire Pierre Coutelle .....	p.15
Les dernières infos du Conseil Municipal Jeunes .....	p.16
Les loisirs pour la jeunesse .....	p.17

## Vie Sociale

Le CCAS, un rouage essentiel de cohésion sociale ! .....	p.18 et 19
--	------------

## Cadre de Vie

Embellissement de la commune .....	p.20
Le service Espaces Verts accueille un nouvel agent .....	p.21
Remise en service du "Capalvi" pour le plaisir de tous .....	p.21
Éco-pâturage - Les moutons et les brebis sont de retour .....	p.21
Comportement citoyen .....	p.22
Sécheresse, feux de forêt : comment prévenir ces risques liés à l'été ..	p.23

## Vie Culturelle

Clap de fin sur la saison culturelle 2023-2024 .....	p.24
La bibliothèque municipale .....	p.25

## Vie Associative

ARC - Atelier de recherche en histoire locale .....	p.26 et 27
ARC Randonnée .....	p.27
Amicale Accordéoniste .....	p.28
Génération Mouvement .....	p.28
L'Hémiole - École de Musique ...	p.29
L'ASCA Danse Country .....	p.29
Union Syndicale Apicole Sarthoise .....	p.30
Association MANsGE DISC .....	p.30
Les Amis de Saint-Christophe ...	p.31

## Vie Sportive

ASCA section Danse .....	p.32
ASCA section Tennis/Padel .....	p.32
ASCA section Gymnastique .....	p.33
ASCA Omnisports .....	p.33

## A noter sur votre agenda

Infos pratiques .....	p.34
État civil .....	p.34

## Vos prochaines sorties

page 35

## La Chapelle-Saint- Aubin utile

page 36

### Bulletin d'informations municipales quadrimestriel

**Directeur de la publication :** Monsieur Le Maire

**Conception et réalisation :** commission communication et services municipaux

**Photos et illustrations :** ville de La Chapelle-Saint-Aubin et associations, sauf mention

**Distribution :** conseil municipal **Dépôt légal :** à parution

**Impression :** Imprimerie BERGER - 23, avenue de Georges Auric - 72 700 Rouillon

Papier PEFC et encres végétales **Tirage :** 1 400 exemplaires

**Illustration couverture :** fresque réalisée par les élèves de CE1 et CE2 lors de La Chapelle fait son Festival





Chères Capellaubinoises,  
Chers Capellaubinois,  
Chers amis.

Cet édito est placé sous le signe d'une météo capricieuse et j'espère que le beau temps viendra remettre un peu de baume au cœur à la veille des vacances.

Au cœur de ce livret, vous découvrirez le budget communal que vos élus ont élaboré avec le souci constant de rendre la commune la plus agréable possible sans toucher à la fiscalité.

Au cours de l'automne, la maison située 1 rue de coup de pied sera déconstruite et un jardin d'agrément sera créé avec des îlots de fraîcheur.

Les élus rencontreront le 9 septembre l'architecte du patrimoine diplômé d'état de la ville du Mans pour expertise avant travaux de l'ancienne mairie.

Mais avant cela et comme chaque année, le centre de loisirs accueillera les enfants âgés de 3 à 12 ans du 8 juillet au 30 août sur le site de Saint-Christophe.

Le bassin de loisirs ouvrira du 5 juillet au 1<sup>er</sup> septembre et sera accessible aux enfants de 3 à 12 ans surveillés par un maître-nageur.

Le Centre Communal d'Action Sociale de notre commune est toujours très dynamique. De nombreuses actions sont menées et les personnes qui le souhaitent peuvent en bénéficier. De plus, les personnes isolées ou esseulées peuvent être contactées téléphoniquement par l'agent en charge de cette commission. Il suffit de vous inscrire auprès de l'accueil.

Le 13 juillet, les personnes qui souhaitent se rendre au feu d'artifice sont invitées à remplir l'imprimé en annexe.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Joël LE BOLU,  
Maire de La Chapelle-Saint-Aubin,  
Vice-président de Le Mans Métropole.

## Relevé des délibérations du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni **les 22 janvier, 11 mars et 15 avril 2024.**

Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune [www.lachapellesaintaubin.fr](http://www.lachapellesaintaubin.fr), rubrique "Conseil municipal", dossier "Réunions de Conseil".

Les séances ont porté sur les thématiques suivantes : l'administration générale, les finances, les affaires immobilières, l'enfance-jeunesse, l'urbanisme et le personnel communal.

### L'Administration Générale



#### **Représentants de la commune à la commission locale d'évaluation des transferts de charges**

Suite à l'instauration par Le Mans Métropole du régime de Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) au 1<sup>er</sup> janvier 2024, une Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) a été créée regroupant les représentants des communes de la Métropole.

Le conseil municipal a désigné M. Joël Le Bolu en tant que représentant titulaire et Mme Valérie Dumont en tant que suppléante au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges.

#### **Convention avec Le Mans Métropole relative à la vidéoprotection**

Dans le cadre de la mise en œuvre des missions du Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD), Le Mans Métropole et les communes membres ont mené une réflexion sur une coopération en matière de vidéoprotection.

La coopération consiste en la mise en place d'une convention relative à l'acquisition, l'installation, l'entretien et la maintenance de dispositifs de vidéoprotection mis à la disposition des communes par la communauté urbaine.

Le conseil municipal a approuvé la proposition de convention fixant le cadre et les modalités de cette coopération de vidéoprotection sur le territoire.



### L'Urbanisme

#### **Transfert du pouvoir de police pour les enseignes, préenseignes et publicités au président de Le Mans Métropole**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les maires des communes sont compétents en matière de police de publicité qui consiste à instruire les demandes d'autorisation d'implantation, à contrôler le respect de la réglementation et à mettre en œuvre les modalités de sanction des éventuelles infractions.

La loi prévoit les modalités de transfert ou de non transfert de ce pouvoir au président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre à l'issue d'un délai d'opposition soit le 1<sup>er</sup> juillet ou le 1<sup>er</sup> août 2024.

Le conseil municipal a adopté le transfert du pouvoir de police de la publicité au président de Le Mans Métropole.



## Les Finances



### Compte administratif 2023

La section de fonctionnement présente un excédent de 4 763 924,90 € et la section d'investissement un excédent de 492 848,19 € soit un résultat global définitif de 5 256 773,09 €.

### Débat d'orientation budgétaire

Le rapport d'orientation budgétaire définissant les grandes lignes pour l'année a été présenté le 11 mars dernier.

### Taux d'imposition 2024

L'année 2024 est marquée par un changement important avec le passage en fiscalité professionnelle unique au profit de l'établissement public de coopération intercommunale au 1<sup>er</sup> janvier.

Désormais le taux d'imposition relatif à la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) sera fixé uniquement par Le Mans Métropole qui en percevra la recette et garantira le même produit sur l'ensemble de la communauté urbaine.

Les bases d'imposition sont revalorisées de 3,9 %.

Les taux d'imposition communaux ont été reconduits.

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Taux 2024	Produit attendu
Taxe foncière (bâti)	6 383 000 €	28,69 %	1 831 283 €
Taxe foncière (non bâti)	65 800 €	34,40 %	22 635 €
Taxe d'habitation	92 000 €	13,20 %	12 144 €
Contribution 2024 au titre de coefficient correcteur instauré en 2021	- 867 702 €		/
Total à percevoir			1 866 062 €

### Budget 2024

Le budget 2024 approuvé le 15 avril s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 8 475 000 € en section de fonctionnement et à la somme de 5 880 000 € en section d'investissement.

Il vous est présenté dans le détail [pages 6 et 7](#).

### Subventions

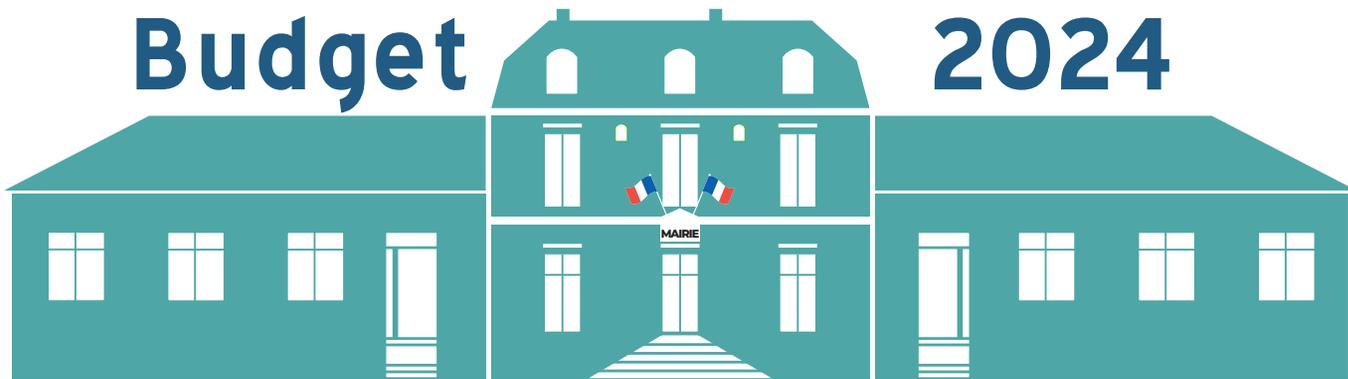
Le montant total des subventions octroyées s'élève à 127 982 € pour les associations et 5 018 € à titre de réserve.

Une subvention de 12 000 € a été allouée au Centre Communal d'Action Sociale.

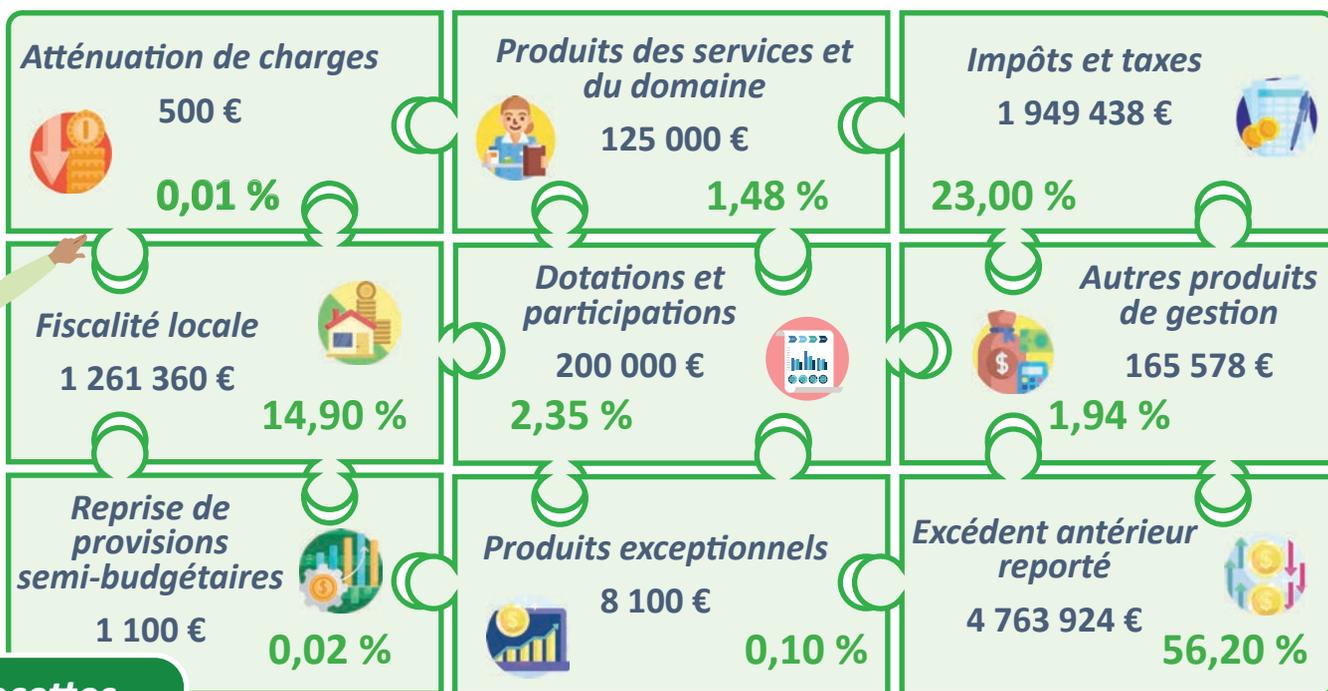
Une subvention de 30 521,46 € a été allouée au SIVOM de l'Antonnière pour l'enseignement musical au titre de l'année 2024.

• Amicale Sportive de La Chapelle-Saint-Aubin :	<b>52 263 €</b>	• ASCA Country :	<b>1 000 €</b>
• ASCA (concours spécifique pour matériel stage et récompenses) :	<b>13 479 €</b>	• Les Petits Bourdons :	<b>1 000 €</b>
• Les Amis de Saint Christophe :	<b>18 000 €</b>	• AFM Téléthon délégation de la Sarthe :	<b>1 000 €</b>
• Accueil Éducatif Extra Scolaire :	<b>16 000 €</b>	• Poëtic Alix (dont achat d'un logiciel) :	<b>1 000 €</b>
• Accueil Éducatif Extra Scolaire (séjour neige) :	<b>4 000 €</b>	• Les Restos du Cœur Sarthe :	<b>1 000 €</b>
• Coopérative scolaire :	<b>4 600 €</b>	• Comité FSGT Sarthe (3 heures VTT 2024) :	<b>1 000 €</b>
• Coopérative scolaire (achat de jouets de Noël) :	<b>400 €</b>	• Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin :	<b>800 €</b>
• Vélo Club de Conlie (grand prix de la municipalité 2024) :	<b>2 200 €</b>	• Encourage'Mans :	<b>700 €</b>
• L'Hémiole (camp musique 2024) :	<b>2 000 €</b>	• Club des Retraités - Générations Mouvement :	<b>600 €</b>
• Pain contre la Faim :	<b>1 800 €</b>	• Les P'tits Lutins de Saint Aubin :	<b>500 €</b>
• Union Syndicale Apicole Sarthoise :	<b>1 500 €</b>	• Section locale UNC-AFN-Soldats de France :	<b>400 €</b>
• Association des Parents d'Élèves (carnaval et bric à brac 2024) :	<b>1 300 €</b>	• Antonnière Judo Club	<b>140 €</b>
• Avenir Réalité La Chapelle-Saint-Aubin (ARC) :	<b>1 200 €</b>	• Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Angers :	<b>100 €</b>

# Budget 2024

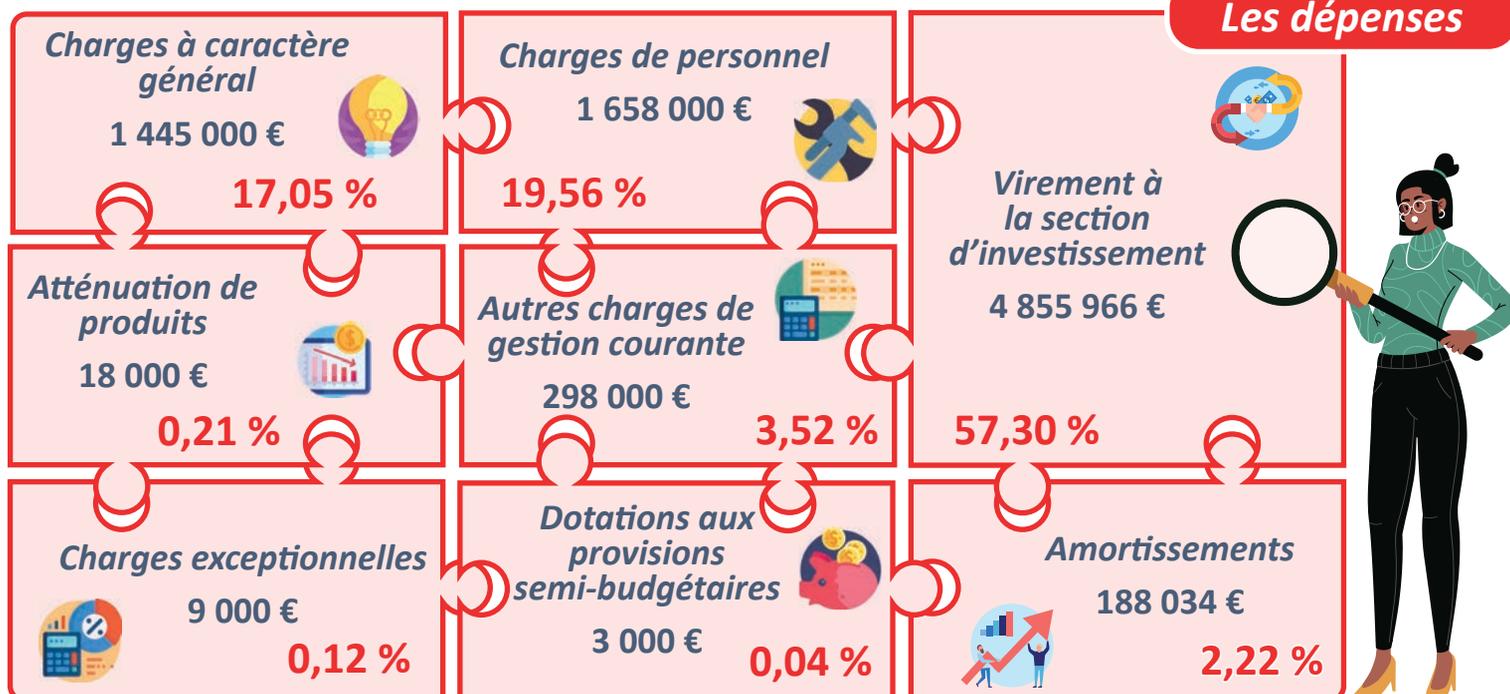


Le Budget 2024 s'équilibre à **14 355 000 €** dont **8 475 000 €** en section de Fonctionnement et **5 880 000 €** en section d'Investissement.

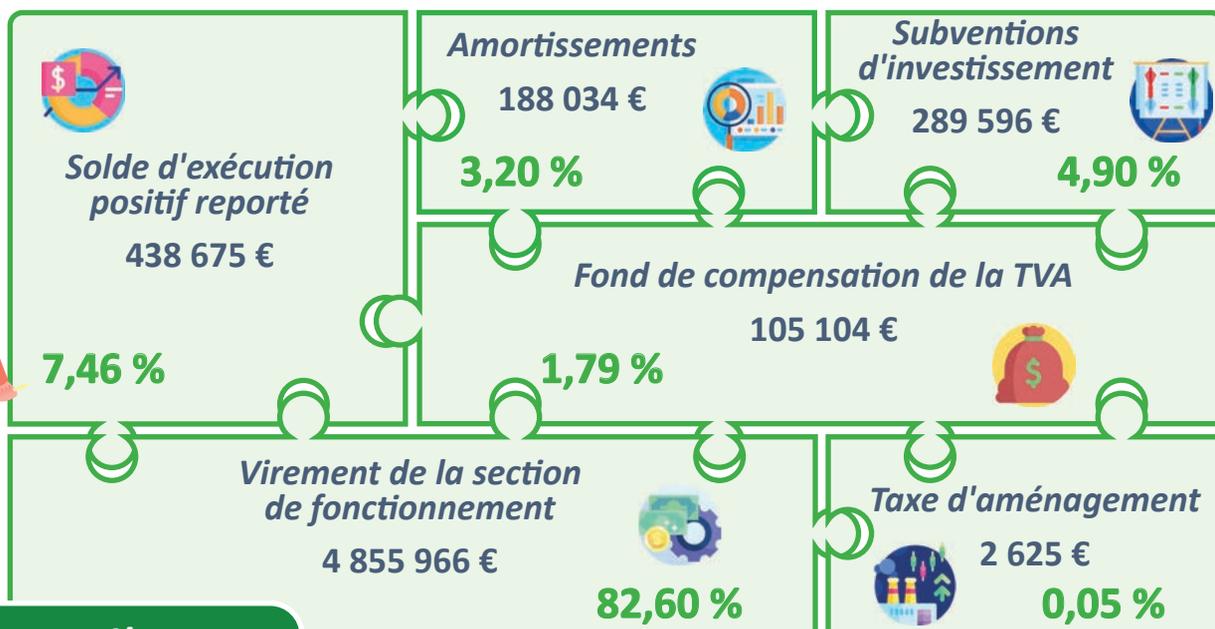
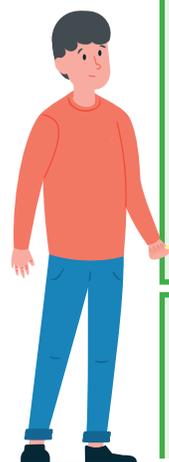


## Les recettes

## La section de Fonctionnement 8 475 000 €



## Les dépenses



**Les recettes**  
(dont report 134 173 €)

**La section d'Investissement**  
**5 880 000 €**

**Les dépenses**  
(dont report 80 000 €)

- Détails des immobilisations corporelles**
- Terrains nus **25 000 €** ;
  - Terrains bâtis **548 200 €** (dont report 3 200 €) ;
  - Cimetière **30 000 €** ;
  - Agencements et aménagements de terrains **120 000 €** ;
  - Constructions de bâtiments publics **409 923 €** (dont report 5 923 €) ;
  - Installations de voirie **10 000 €** ;
  - Autres installations techniques **125 000 €** ;
  - Matériel de transport **48 000 €** ;
  - Matériel informatique **18 486 €** (dont report 3 486 €) ;
  - Matériel de bureau et mobilier **30 000 €** ;
  - Autres immobilisations corporelles **44 000 €**.



**Immobilisations corporelles**  
1 408 609 €  
**25,00 %**

**Immobilisations incorporelles**  
8 000 €  
**0,14 %**



- Principales opérations individualisées**
- Nouvelle mairie **report 5 040 €** ;
  - Pistes couvertes de Padel **report 3 877 €** ;
  - Maison de santé pluridisciplinaire **report 33 474 €** ;
  - Cabinet dentaire **report 25 000 €** ;
  - Salle de gymnastique **3 000 000 €** ;
  - Réhabilitation ancienne mairie **806 000 €** ;
  - Halle de Tennis - Accessibilité PMR **140 000 €** ;
  - Espace végétalisé urbain de la mairie **400 000 €** ;
  - Pistes de Padel **50 000 €**.



**Opérations individualisées**  
4 463 391 €  
**74,86 %**



## Relevé des délibérations du conseil municipal (suite)

### Les Affaires Immobilières

#### *Projet d'extension de la salle de gymnastique*

La configuration de l'actuelle salle de gymnastique ne permet pas aux gymnastes d'évoluer dans les conditions optimales de sécurité. Le projet porterait sur un doublement de la surface de la salle pour une superficie de 700 m<sup>2</sup> soit une augmentation de 350 m<sup>2</sup> avec adjonction de vestiaires dédiés accolés à la salle (135 m<sup>2</sup>).

Dans le même temps, Le Mans Métropole a pris la compétence des grands équipements sportifs et la ville du Mans, qui compte trois clubs de gymnastique dont les locaux ne sont plus adaptés, réfléchit à les transférer sur un nouveau site à proximité de l'Université.

La collectivité a entrepris des démarches auprès du président de Le Mans Métropole pour intégrer à la réflexion le dossier capellaubinois sur la base d'une éventuelle édification d'une nouvelle salle qui pourrait être réalisée sur le terrain de football en falun.



#### *Mise en accessibilité de la halle de tennis*

La halle de tennis construite en 1990 ne satisfait plus aux exigences d'accueil des personnes à mobilité réduite.

La mise aux normes du bâtiment consistera à aménager les deux réserves et les sanitaires existants situés au rez-de-chaussée et à créer un local buvette

Le projet de réaménagement a été approuvé pour un coût prévisionnel estimé à 92 127,00 € HT assorti d'une marge de 5% soit 96 733,35 € HT.



### L'Enfance-Jeunesse

#### *Accueil municipal de loisirs été 2024*

L'accueil de loisirs pour les enfants âgés de trois à douze ans sera reconduit pour la période du lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2024. La rémunération des animateurs, les tarifs à la semaine ainsi que les modalités de règlement par les familles ont été arrêtés.

Les tarifs pour les mini-camps à la semaine qui seront organisés à May'n Loisirs sur le site du lac de Haute Mayenne sur la commune de La Haie-Traversaine (Mayenne) du 22 au 27 juillet et à la base de loisirs de La Ferté Bernard du lundi 19 au vendredi 23 août ont été définis.

Le partenariat avec l'association Notre Dame de Perseigne pour les séjours sera renouvelé.

#### *Avenant au contrat d'abonnement auprès de la société NA !*

Depuis 2022, une convention est souscrite par la collectivité pour la réservation de trois places de crèche dans l'établissement situé 2 rue Jean Perrin à La Chapelle-Saint-Aubin jusqu'au 31 décembre 2027.

Le conseil municipal a approuvé l'avenant n° 1 relatif au prix d'un berceau après déduction du bonus territoire versé par la Caisse d'Allocations Familiales.

### Le Personnel Communal

Les conventions de participation à intervenir avec le Centre Départemental de Gestion de la Sarthe pour la couverture du risque Prévoyance des agents ont été adoptées.



## Le contrôle technique des deux-roues

Suite à la publication au Journal Officiel de l'arrêté du 24 octobre 2023, le contrôle technique est désormais obligatoire pour les deux-roues, trois-roues et quadricycles motorisés.

Cette inspection périodique obligatoire concerne les véhicules de catégorie L (cyclomoteurs, motos, scooters, tricyles à moteur, quadricycles légers et lourds).

Ce nouveau contrôle technique est mis en place progressivement, selon la date d'immatriculation de votre véhicule et le calendrier disponible sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16861>.

La durée de validité du contrôle technique est de 3 ans.

Les motos utilisées dans le cadre de compétitions sportives, et appartenant à une personne titulaire d'une licence délivrée par une fédération sportive, ne sont pas concernées par la mise en place de ce contrôle technique.

## Vignette d'assurance : ce qui a changé au 1<sup>er</sup> avril

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024, les automobilistes et les usagers de deux-roues motorisés ne sont plus obligés d'apposer la vignette de l'assurance sur leur véhicule, ni de détenir la carte verte de l'assurance dans leur véhicule. Désormais, les assureurs renseignent le Fichier des Véhicules Assurés (FVA), consultable par les forces de l'ordre.

Lors d'un contrôle routier, il ne sera donc plus nécessaire de présenter les papiers de l'assurance. Les forces de l'ordre vérifieront, avec le numéro d'immatriculation, dans le FVA, si le conducteur est effectivement assuré.

Depuis le 12 mars 2024, chaque titulaire d'un contrat d'assurance peut vérifier la situation de son véhicule sur le site du FVA, grâce au numéro d'immatriculation et du numéro de formule du certificat d'immatriculation (carte grise) en suivant le lien : <https://www.fva-assurance.fr/consulter-le-fva/>.

Être assuré pour circuler reste obligatoire. La peine encourue pour le défaut d'assurance est une amende forfaitaire de 750 €.



## Opération Tranquillité Vacances

A l'approche des vacances, le groupement de gendarmerie de la Sarthe vous rappelle que vous pouvez bénéficier de l'opération tranquillité vacances.

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, les gendarmes se chargent de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage, ...). Ce dispositif est totalement gratuit.

Pour signaler votre absence et vous inscrire, suivez le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>.



## Le Pays du Mans prépare les défis de 2050

Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale - Air Energie Climat (SCoT-AEC), le Pays du Mans organise des réunions publiques en partenariat avec chaque Établissement Public de Coopération Intercommunale membre.

Pour rappel, le Pays du Mans a lancé la révision du SCoT en vigueur en mode Plan Climat le 13 mars 2023, pour laquelle ont été déterminées des modalités de concertation obligatoires avec le grand public, qui sont les suivantes :

- ✓ Mise à disposition d'informations sur les sites Internet du Pays, et des EPCI membres ;
- ✓ Élaboration d'enquêtes ou de questionnaires auprès de la population ;
- ✓ Tenue de réunions publiques ;
- ✓ Réalisation d'une exposition itinérante et l'impression de plaquettes d'informations ;
- ✓ Mise en place d'outils permettant au public de s'exprimer et faire connaître ses observations dont un registre ouvert jusqu'à avril 2025, accessible sur : <https://www.registre-dematerialise.fr/5303/>.

Plusieurs réunions publiques seront programmées sur le territoire de Le Mans Métropole en septembre et en octobre 2024.

Animées par Messieurs Lecoq (vice-président PLUi) et Counil (conseiller délégué aux grands projets) accompagnés par les techniciens du Pays du Mans et leurs vice-présidents du SCoT-AEC, soit Messieurs Breteau, Gouffé ou Gouhier, elles seront l'occasion de sensibiliser le grand public aux enjeux du SCoT-AEC et de permettre un temps d'échanges.

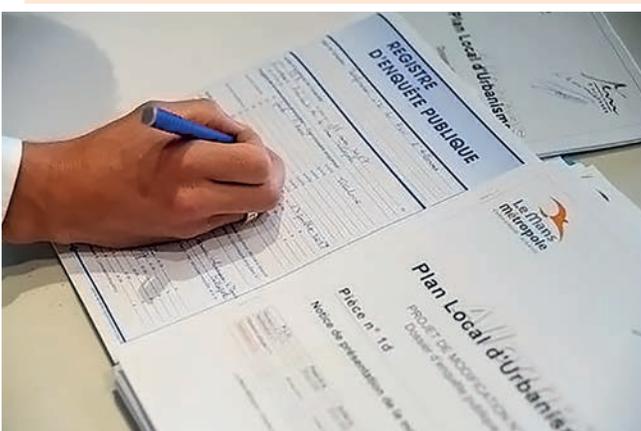


Une enquête publique concernant le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Le Mans Métropole se déroule depuis le 18 juin à 9h00 et cela jusqu'au 17 juillet à 17h00.

Le dossier mis à enquête est consultable pendant la durée de l'enquête en format papier dans toutes les mairies de Le Mans Métropole ainsi que sur le site Internet dédié à l'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/5417/>.

Les observations peuvent être formulées sur le registre dématérialisé ou sur un registre papier disponible dans toutes les mairies de Le Mans Métropole.

## Avis d'enquête publique



Le commissaire enquêteur tient également des permanences aux jours et horaires suivants :

- ✓ Mercredi 3 juillet 2024 de 14h00 à 16h30 au Pôle culturel - Salle des Arts de Champagné ;
- ✓ Lundi 8 juillet 2024 de 14h00 à 16h30 à la mairie d'Allonnes ;
- ✓ Jeudi 11 juillet 2024 de 9h00 à 11h30 à la mairie de Mulsanne ;
- ✓ Mercredi 17 juillet de 14h00 à 17h00 à l'Hôtel de Ville du Mans.

## La vie économique de la commune

La vie économique de la commune est toujours très active avec ses commerces de proximité et de qualité dans le centre bourg mais aussi avec sa zone commerciale où des enseignes de produits divers s'implantent quand d'autres ferment leurs portes.

C'est ainsi que de nouveaux magasins se sont ouverts il y a quelques mois ou plus récemment :

- **Animalis**, magasin spécialisé dans les animaux et leur bien-être a rouvert ses portes rue Louis Delage en août 2023 après l'incendie qui l'avait ravagé fin 2022.
- **Noblessa cuisines**, 59 rue du Moulin aux Moines, expose un large choix de cuisines comme son nom l'indique.
- **Archea**, 74 rue du Moulin aux Moines, professionnel du sur mesure, ajuste placard, dressing ou tout autre espace rangement de la maison.
- **Centrakor** précédemment installé à Beauregard, propose sur 2 300 m<sup>2</sup> des articles d'aménagement d'intérieur ou d'extérieur pour la maison, de la mercerie ou encore des articles festifs.
- **Maxxilot** a pris place sur 1 200 m<sup>2</sup> dans l'ancien magasin Besson parti de l'autre côté de la zone en 2017. Des articles de déstockage tels que vêtements, chaussures, bricolage, jardinage, décoration, hygiène, livres ou encore jouets sont en vente et régulièrement renouvelés.

Quand d'autres ont baissé leurs rideaux :

- **Literie Valentin** a fermé ses portes le 31 août 2023.
- **Tissu Toto**, rue Louis Delage est fermé depuis 2023.
- **Go sport** dont la fermeture fut effective le 29 avril 2023.
- **Mobilier de France** dont la fermeture est prévue début juillet 2024.



Les enseignes bougent également dans la Galerie Auchan qui ne compte pas moins de 65 boutiques. Sept nouvelles se sont installées :

- **Promod** propose du prêt-à-porter féminin.
- **By Izea** vend également du prêt à porter féminin.
- **Sephora** regroupe de nombreuses marques de cosmétiques en plus de sa propre gamme.
- **Yoghurt factory** propose des yaourts ou des glaces à composer soi-même, des smoothies, du thé glacé, des bubble tea et des jus de fruits.

- **Crep'eat** confectionne des crêpes sucrées ou salées mais aussi des salades, des gaufres et divers desserts.
- **Colombus café & Co** vous sert des boissons chaudes et surtout du café.
- **La Belle coque** propose des accessoires pour la téléphonie.

La galerie aura perdu, elle aussi, certains commerces :

- **Opticien visual** fermé depuis fin 2023
- **Okaidi**, vêtements pour enfants, fermé fin mai 2024.
- **Camaïeu**, fermé depuis 2023.

## La Setram à votre rencontre

Rendez-vous **Judi 29 août**  
pour créer ou recharger votre carte **SETRAM**  
de 9h à 12h, dans les locaux de la Mairie



## Grand Prix Cycliste de la Municipalité

Une épreuve d'ampleur régionale (Open 1, 2, et 3, U15 et U17), organisée de main de maître par le VC Conlie, était au programme ce dimanche 28 avril.

Rudoyés par une météo ombrageuse, entre pluies battantes et bourrasques sporadiques, les 76 compétiteurs se sont élancés à l'assaut d'un tracé inchangé : parcours atypique, parsemé de virages escarpés et de faux plats, dénué du moindre instant de répit. D'un rythme d'abord effréné, la physionomie de course a été transfigurée par une ondée intempestive, s'abattant sur le bitume après une dizaine de kilomètres.

Averse éphémère, lourde d'incidences : une cadence altérée, une chaussée détrempée et périlleuse, pour une poignée d'abandons. À l'attaque du septième tour, Quentin Du Mouza de C'Chartres Cyclisme se lance dans une chevauchée solitaire : initiative vaine, longue de 30 km, qui dynamise l'étape. Souvent exsangue, avant sa désagrégation totale, le peloton sera définitivement distancé dans le treizième tour.

À trois boucles du terme, alors enfermé dans une échappée de six coureurs, Alexandre Polaert de Parisis AC 95 se détache, bientôt poursuivi par Stellio Souffache du Sablé Sarthe Cyclisme PDL. Portés pour une entente fructueuse, les deux hommes sèment leurs quinze poursuivants pour s'offrir un duel haletant. Après l'ultime virage, peu avant la difficulté finale, Stellio Souffache assène une attaque inopinée : perfectible dans les sprints, mais adepte des arrivées ascendantes, ce dernier s'envolera vers son premier succès de la saison.

Lors de l'épreuve U15 la victoire est revenue à Aodren Froger (Brette Sportif) tandis qu' Amaury Guilmet (Brette Sportif) remportait celle des U17.

Le classement : 1<sup>er</sup> Stellio Souffache (Sablé Sarthe Cyclisme PDL) ; 2<sup>ème</sup> Alexandre Polaert (Parisis A.C. 95) ; 3<sup>ème</sup> Edouard Blons (Team Adris/ La crêpe de Broceliande/ BLC).



© Comité Cycliste de la Sarthe

## Sorties pédestres du 1<sup>er</sup> mai

Le 1<sup>er</sup> mai dernier, 85 randonneurs s'étaient donné rendez-vous sur le parking du Centre Saint-Christophe pour les traditionnelles sorties pédestres organisées par la municipalité en collaboration avec l'ARC Randonnée.

Le matin, un parcours de 8,5 km entrecoupé d'un arrêt ravitaillement au bac à chaînes était proposé aux marcheurs. Après cette halte, les randonneurs ont pris la direction du bois de Saint-Christophe où les attendait le traditionnel apéritif offert par la municipalité animé par l'accordéon et les chansons de Paul Tigoulet, suivi d'un pique-nique ouvert à tous.

L'après-midi, en raison de conditions climatiques épouvantables, la sortie a du être annulée.



La municipalité tient toutefois à remercier l'ARC Randonnée pour avoir assuré l'encadrement des randonneurs et Paul Tigoulet pour son intermède musical et vous donne rendez-vous l'année prochaine !

## 8 mai - Commémoration de la Victoire 1945

Le 8 mai dernier, le maire, Monsieur Joël Le Bolu, des élus, des anciens combattants et porte-drapeaux, des conseillers municipaux jeunes, des personnalités civiles et militaires, et des habitants se sont rassemblés au Monument aux Morts afin de commémorer, comme dans toutes les communes de France, la Victoire de 1945.



## Les sportifs et bénévoles de l'ASCA mis à l'honneur



En début d'année, la municipalité a émis le souhait d'organiser de nouveau une manifestation afin d'honorer les acteurs qui se sont distingués dans l'exercice de leur sport favori au cours de la saison.

En effet, chaque section compte des sportifs, des dirigeants ou des bénévoles méritants et dévoués.

Ainsi, le 19 juin dernier s'est déroulée la cérémonie de récompense aux sportifs en présence du maire accompagné d'élus, de Messieurs Michaud et Rigaud, coprésidents de l'ASCA, et de certains présidents ou membres des bureaux des sections du Club.

### Pour la section Basket

La section a souhaité mettre à l'honneur cette saison 3 bénévoles :

**Samuel Renou** et **Franck Coatleven** qui mettent fin à leur activité de coaching de l'équipe senior masculine 1 après huit ans de gestion conjointe ainsi que **Charline Cleveland**, joueuse emblématique de l'équipe senior féminine qui a décroché cette année une accession historique en Régionale 2 Féminine.

### Pour la section Football

La section tenait à remercier pour leur engagement sans faille et leur implication exemplaire depuis un peu plus de 10 ans **Murielle Le Guennec** et **Éric Collet** dans la gestion et l'organisation des buvettes, tout au long de la saison.

### Pour la section Gymnastique

La section souhaitait distinguer cette année 3 jeunes bénévoles âgées de 14 ans :

**Maélane Boulard-Pierre**, bénévole depuis quatre ans, évolue en groupe Fédérale A.

**Ilona Landrin**, bénévole depuis quatre ans, évolue également en groupe Fédérale A.

**Kirsten Roffat**, bénévole depuis trois ans, fait partie du groupe Team Gym.

Elles se sont toutes les trois investies dans l'entraînement des jeunes gymnastes et ont également passé avec succès l'examen de juge niveau 1.

### Pour la section Mouv'

Les membres du bureau de la section ont souhaité rendre hommage à leur présidente, **Anne-Charlotte Mayaud**, en reconnaissance de son engagement bénévole de longue durée. Elle a été présidente de la section ASCA Piscine et occupe actuellement le poste de vice-présidente de l'ASCA Omnisports, tout en gérant la dynamique section Mouv' dont elle a été à l'initiative de la création avec Josiane My et Catherine Lagneau à la suite de la fermeture de la section Musculation.

### Pour la section Tennis

Les membres du bureau de la section Tennis ont souhaité mettre à l'honneur :

**Timéo Salgado** pour son engagement au sein de l'école de tennis jeunes ainsi que pour son rôle d'arbitre de niveau 1.

**Christophe Edet** pour son dévouement au développement du padel dans le club. Il donne des cours au club pour tout public et organise diverses animations au sein du club.

**Charlie Malcavat** pour l'ensemble de ses très bons résultats cette saison : championne Sarthe individuelle 8/10 ans filles, championne régionale individuelle 9 ans filles et Championne Sarthe par équipes 8/10 ans filles.

### Pour la section Tennis de Table

Cette saison, la section tenait à récompenser trois joueurs pour leurs qualifications en championnat de France, ce qui est exceptionnel pour le club : **Joao Ribeiro**, **Maël Fernandez** et **Laura Heurtebize**.

### Pour la section Volley

Cette année la section souhaite distinguer trois bénévoles :

**Valentin Cepre**, pour sa deuxième année en tant qu'entraîneur bénévole, gère l'équipe féminine régionale des moins de 15 ans qui a terminé la saison première en catégorie excellence.

**Clément Pilon**, joueur et entraîneur bénévole de l'équipe pré-nationale qu'il dirige depuis deux ans et qui a obtenu une promotion en Nationale 3. C'est un événement historique pour le club et pour la Sarthe, qui n'avait pas d'équipe de volley en ligue nationale depuis dix ans.

**Elysa Cochet**, entraîneuse bénévole, a relevé le défi pour sa première année de prendre en charge un groupe de 14 jeunes filles débutantes, âgées de 15 à 18 ans.

Retour sur les animations proposées par Céline Bouju, responsable de la bibliothèque, depuis le début d'année 2024.

Ça s'est passé à la bibliothèque !

### Les bienfaits de la lecture expliqués à la bibliothèque

Dans le cadre des **Nuits de la Lecture**, la bibliothèque municipale proposait, samedi 20 janvier en matinée, un atelier de bibliothérapie créative à destination des enfants de 4 à 8 ans.

Animée par Anne-Sophie Desgaches, ancienne bibliothécaire qui s'est spécialisée et formée dans le domaine du bien-être par les livres, cette intervention a permis aux enfants présents de s'exprimer sur une sélection d'albums ayant pour thème le corps lus par l'intervenante.

Les artistes en herbe ont pu laisser libre cours à leur créativité, ce qui a donné lieu à de belles réalisations. Les jeunes participants sont repartis avec leurs œuvres, ravis mais aussi apaisés après un moment de relaxation en fin de séance.



### Sophie Ruel a animé plusieurs ateliers à la bibliothèque

Mercredi 7 février dernier, Sophie Ruel a invité une demi-douzaine d'enfants âgés de 3 à 6 ans accompagnés de leurs parents à jouer avec les sens à travers différentes activités. Déchirer des papiers, mettre ses mains dans le sable ou la mousse à raser... Il y avait de quoi s'amuser tout en explorant les sensations ressenties. De façon libre, les enfants ont pu déambuler et s'arrêter sur chacun des petits ateliers proposés afin de rappeler et remettre au goût du jour les différents sens dont sont pourvus les enfants à leur naissance, le toucher surtout, mais aussi la vue et l'odorat.

Ensuite, samedi 16 mars, Sophie Ruel accompagnait les participants dans la réalisation de leur mandala, ce dessin géométrique, circulaire, coloré et articulé autour d'un point central. La technique de dessin est apaisante et relaxante. Cette thérapie apporte la confiance en soi et rend compte de ses capacités par la créativité qu'on a tous en soi. La coloration va calmer le mental.

### Au cœur du corps avec la compagnie Cet été !

Dans le cadre du week-end festif **La Chapelle fait son festival !** organisé sur la commune du 12 au 14 avril, la bibliothèque municipale accueillait la compagnie **Cet été** pour la représentation d'une de leurs Histoires à danser sur le thème du corps humain.

Les deux artistes à la bonne humeur communicative ont envahi la bibliothèque et investi le lieu pour le transformer en un corps humain géant créant divers coins et recoins pour chaque partie du corps. Suivant un fil rouge et entraînées par l'énergie du comédien et de la danseuse, la quarantaine de personnes présentes ont déambulé dans la bibliothèque à la découverte de nombreuses surprises. L'occasion de voir ce lieu différemment et surtout de passer un bon moment étonnant mais aussi un peu magique.

Musique, danse, lecture de textes, poésie dans une ambiance festive ont contribué à transformer ce moment en un voyage extraordinaire et atypique au cœur du corps.



## Des nouvelles du groupe scolaire Pierre Coutelle

Nous nous sommes quittés à Noël, au moment où l'école organisait son goûter de début d'année, moment convivial préparé par les élèves et leur enseignante, puisque pendant la journée qui précède cette rencontre, ce sont les classes qui élaborent petits gâteaux, quiches et autres tartes qui vont régaler les convives. Moment informel de rencontre qui permet de croiser les points de vue sur l'école, sur l'école telle que la vit son enfant.



Séjour vélo/nature/culture

Depuis cet hiver, il y a bien entendu eu d'autres projets à placer dans la vitrine de notre école. Mais, dans la cour intérieure, loin des projecteurs, se jouent les enjeux fondamentaux : les CP savent désormais lire, les CE2 ont acquis la multiplication à deux chiffres, les GS savent écrire leur prénom "en attaché", ils se projettent dans leur année de CP, les CM2 au collège... chaque niveau valide les compétences repères qui lui sont associées. Ce travail de structuration des savoirs et des compétences est le noyau dur du métier d'enseignant et du métier d'élève.

Afin d'aider nos élèves, pour qu'ils "mettent du sens dans leur apprentissage", pour qu'ils fassent le lien entre leur vie quotidienne ici et maintenant avec leurs rêves de devenir vétérinaire, astronaute, boulanger, footballeur, maçon ou ministre, pour qu'ils fassent des liens entre le vivre ensemble, les règles communes aux élèves et leur future vie de citoyen, pour que l'école ne soit pas que la promesse d'un futur meilleur mais bien un bonheur à vivre de suite, ici et maintenant, les enseignants organisent des projets supports aux apprentissages et liés à une trame commune, le projet d'école.

Les maternelles et certains CM1/CM2 ont par exemple visité une ferme avec des niveaux de compréhension et d'analyse complètement différents. Quand les plus petits apprennent à nommer les animaux, à distinguer les sauvages des domestiques, les plus grands s'interrogent sur la façon de produire la nourriture, sur les enjeux de cette production dans notre monde moderne.



Travail sur la fresque de Carole B

D'autres CM1/CM2 ont visité l'abbaye de l'Epau avec leurs correspondants, l'école s'investit également dans l'éducation à la santé en participant aux rencontres endurance organisées par l'Inspection de l'Éducation nationale, les CE1/CE2 ont eu la chance de travailler avec l'artiste Carole B grâce au contrat que la municipalité a signé avec le Mans Métropole (la municipalité étant aussi le financeur de ce projet de fresque à la salle de l'Orée du bois). Cette même classe est partie en séjour vélo/nature/culture fin mai pendant trois jours, l'occasion de travailler le vivre ensemble, les compétences psycho-sociales, en plus des notions que l'on relie plus classiquement aux programmes. Les CP/CE1 ont expérimenté l'apprentissage "massé" des activités aquatiques, c'est-à-dire qu'ils sont allés à la piscine tous les jours pendant 15 jours au lieu d'y aller une fois par semaine pendant 8 semaines.

Le concert de chant choral a eu lieu ce mardi 4 juin dans la salle de l'Orée du Bois, mise à disposition par la Municipalité, qui a dépêché sur place un régisseur. Le cycle 3 a été dirigé par une cheffe de chœur venant de l'école de musique l'Hémiole, tandis que Mme Lorient enseignante a dirigé les plus petits.

D'ici la fin de l'année, le spectacle de théâtre de Mme Papin aura eu lieu, la sortie au zoo des CP/CE1 conclura une année sur le thème des animaux, l'infirmière scolaire aura pu échanger sur la puberté avec nos CM2, les nouveaux parents

de PS auront été accueillis pour une visite de la maternelle, la fête de fin d'année aura sûrement été une réussite et la dernière semaine d'école aura été vécue sportivement par nos élèves avec un partenariat avec l'ASCA et d'autres associations sportives.

Nous nous retrouverons le 2 septembre 2024 pour la rentrée !

**Monsieur Stéphane Quentel-Marcaud,**  
Directeur du Groupe Scolaire.

## Les dernières infos du Conseil Municipal Jeunes

### Chasse aux œufs

Le dimanche 7 avril a eu lieu la dixième édition de la chasse aux œufs.

155 enfants ont participé à cet événement sur le site des Cabanes Trappeurs dans les bois de Saint-Christophe.



À l'issue de la chasse, chaque enfant est reparti avec un sachet de chocolats.

D'autres activités étaient proposées par la municipalité, en partenariat avec l'association des P'tits Lutins et avec l'Accueil Éducatif Extra-Scolaire : chamboule-tout, jeux en bois, maquillage, ...

Tout au long de la matinée, parents et enfants ont pu se retrouver autour d'un chocolat chaud ou d'un café offerts par la municipalité.



De plus, comme chaque année, un groupe a souhaité ramasser des déchets dans la zone commerciale.

### Matinée éco-citoyenne

Les enfants du Conseil Municipal Jeunes ont organisé une matinée éco-citoyenne le samedi 25 mai en inaugurant une nouvelle formule.

Un stand était installé place des commerçants pour sensibiliser le public à la durée de dégradation des déchets : mégot de cigarette = 2 ans, polystyrène = 1 000 ans, ...



## Les loisirs pour la jeunesse

### Activités loisirs Activ'Days

Comme chaque année les Activ'Days ont eu lieu pendant les vacances d'Hiver et de Printemps avec une bonne fréquentation et à la grande satisfaction des participants.

Des activités variées ont été proposées : bowling, soirée film, flag football, jeux de société, activités manuelles, cuisine et une sortie sur la journée à Papéa Parc, ...



Zoé Langlais et Thibault Poteloin

### Accueil de Loisirs Municipal Été 2024

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 30 août, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans sur le site de Saint-Christophe.

La direction sera assurée par Thibault Poteloin en juillet et par Zoé Langlais en août.

Chaque semaine, les enfants pourront profiter du bassin d'apprentissage, d'une sortie, d'une nuit au centre et d'instantanés partagés avec les parents.

Deux mini-camps seront organisés durant cette période estivale pour les jeunes de 8 à 12 ans.

**Du 22 au 26 juillet**, à la base de loisirs de La Ferté Bernard (72) avec au programme : bicross, tir à l'arc, épreuve mini-raid, kayak/paddle.

**Du 19 au 23 août**, à la base de loisirs May'n Loisirs à La Haie-Traversaine (53) avec au programme : parc aquatique gonflable, paddle, kayak.

**Du 5 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2024**, le bassin de loisirs du Centre Saint-Christophe sera de nouveau accessible aux enfants de 3 à 12 ans, de nouveau sous la surveillance de Monsieur Hugo Delalande.

Son accès est réservé à **tout enfant né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 30 juin 2021 ou scolarisé en CM2** pour l'année scolaire 2023/2024, résidant sur la commune ou fréquentant le Groupe Scolaire Pierre Coutelle.

Des créneaux horaires seront destinés aux enfants inscrits aux activités organisées au sein de l'accueil municipal de loisirs ou de l'ASCA.

#### **Les horaires d'ouverture seront les suivants :**

- **Mardi** et **vendredi** de 14h00 à 19h00 avec un créneau de 14h00 à 15h30 réservé aux enfants fréquentant l'accueil municipal de loisirs ;
- **Mercredi** de 14h30 à 19h30 ;
- **Jeudi** de 14h00 à 19h00 avec un créneau de 14h00 à 15h30 réservé aux enfants fréquentant les stages de l'ASCA ;
- **Samedi** et **dimanche** de 14h30 à 19h00.

Pour obtenir une carte d'accès gratuite, il vous suffit de vous rendre en mairie avec :

- Une photo de l'enfant (ou la carte délivrée l'année précédente pour un renouvellement) ;
- Un justificatif de domicile.

La capacité d'accueil du bassin est limitée à 30 jeunes baigneurs, placés sous la responsabilité des parents. Il est malgré tout recommandé pour les plus petits, jusqu'à 6 ans, d'être munis de brassards.

### Le bassin de loisirs



## Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, un rouage essentiel de cohésion sociale !

### Le CCAS, un service à votre écoute

Le CCAS constitue l'outil principal de la commune pour mettre en œuvre les solidarités, organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune et aussi les aider à se familiariser avec les outils numériques.

Les principales prestations sont :

- ✓ Une banque alimentaire pour les familles en difficulté ;
- ✓ Les demandes de logements sociaux ;
- ✓ Les demandes sociales sur dossiers ;
- ✓ Les partenariats (banque alimentaire, Pain contre la faim, ...) ;
- ✓ Les dossiers numériques et administratifs ;
- ✓ Le " Sortir de chez Soi" pour éviter l'exclusion.

### Pour tout renseignement

Des permanences sont assurées en mairie le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 13h30 à 17h00.

Secrétariat CCAS : ☎ : **02 43 47 69 57**

ou ✉ : **ccas@lachapellesaintaubin.fr**

Accueil Mairie : ☎ : **02 43 47 62 70**



### Vers une collaboration intergénérationnelle dynamique dans notre commune

Le CCAS et le service enfance de la commune se rapprochent pour offrir des activités intergénérationnelles enrichissantes. Parmi celles-ci, une aventure culinaire est prévue cet été mais ce n'est que le début !

Nous envisageons d'organiser une multitude d'autres activités stimulantes à l'avenir.

De plus, nous explorons les synergies entre le CCAS et le service culturel.

Dans le passé, le CCAS a offert un service de transport lors du concert de l'Orchestre Symphonique de la ville du Mans organisé à l'Orée du Bois, facilitant ainsi la participation des habitants rencontrant des difficultés de déplacement. Nous étudions désormais la possibilité d'étendre ce service.

Cette démarche illustre notre engagement en faveur de la solidarité intergénérationnelle et de l'accessibilité pour tous. Ensemble, nous pouvons construire un avenir où chacun trouve sa place et peut participer pleinement à la vie communautaire.

### Les ateliers numériques, un vif succès

Depuis le 11 janvier dernier, les ateliers numériques, organisés par le CCAS en partenariat avec Le Mans Métropole, rencontrent un vif succès.

A travers 18 ateliers collectifs et 12 ateliers individuels, les ateliers numériques ont permis aux 113 inscrits de se familiariser avec les nouvelles technologies.

La découverte du clavier numérique, le stockage des données, comprendre le web, gérer sa boîte email, l'antivirus sont quelques-uns des thèmes abordés.

Devant ce succès, les ateliers reprendront au mois de septembre prochain.

Une réunion d'information et d'inscription aux ateliers aura lieu **le jeudi 12 septembre à 10 heures à La Maison Pour Tous.**



## Avec le CICAT, deux ateliers de sensibilisation aux mois d'octobre et novembre prochains



En partenariat avec le Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT), le CCAS organise deux ateliers de sensibilisation à l'attention des plus de 60 ans.

Ces ateliers visent à sensibiliser les personnes intéressées, encore autonomes ou en perte d'autonomie, sur les mesures favorisant le bien vieillir au domicile. Ces actions sont gratuites.

Deux thématiques ont été retenues, les trucs et astuces pratiques au quotidien permettant de faciliter les gestes de la vie pour maintenir son autonomie ; et la prévention des chutes dans la vie quotidienne permettant la poursuite de ses activités malgré l'avancée en âge.

**Le 1<sup>er</sup> atelier aura lieu le lundi 14 octobre 2024 à 14h30 salle l'Escale, rue de l'Europe.**

**Le 2<sup>ème</sup> atelier aura lieu le lundi 18 novembre 2024 à 14h30 salle l'Escale, rue de l'Europe.**

Le nombre de participants est limité. Il convient de s'inscrire auprès du CCAS, au 02 43 47 69 57 les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.



## Le CCAS en partenariat avec Présence Verte

Le CCAS s'associe à Présence Verte, groupe implanté partout en France qui propose des solutions de téléassistance aux particuliers.

Présence Verte a pour objet de promouvoir un service de téléassistance à domicile permettant à ses abonnés d'alerter immédiatement par une simple action sur un bouton poussoir un centre de réception des appels qui assure une écoute permanente (24h/24 et 7J /7) et alerte un réseau de solidarité composé de personnes choisies par l'abonné lui-même. Si nécessaire, la centrale d'écoute alerte les services d'urgence.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le CCAS au 02.43.47.69.57 les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.

## Plan de prévention des risques d'une canicule

Dans le cadre du "**Plan Canicule**", un registre municipal recense, à leur demande ou celle d'une tierce personne, les personnes vulnérables et isolées vivant à domicile.

Ce registre confidentiel est destiné, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, à organiser un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles peuvent avoir besoin.

### Qui est concerné par ce registre ?

- ✓ Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes adultes reconnues handicapées, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes vulnérables du fait de leur isolement et non prises en charge par un service particulier.

L'inscription au registre est **facultative** et s'opère par déclaration de la personne ou de son représentant légal auprès du secrétariat du CCAS qui recueillera les informations nécessaires.

Le secrétariat est joignable en mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h00.

☎ : 02 43 47 69 57 ou 02 43 47 62 70 - ✉ : [ccas@lachapellesaintaunbin.fr](mailto:ccas@lachapellesaintaunbin.fr)



## Embellissement de la commune

### Réfection du talus route du Mans



Le soutènement du talus a été refait par une entreprise privée cet hiver avec un assemblage de panneaux en ardoise et en composite marron.

La végétalisation a été réalisée par le service Espaces Verts communal.

Choix d'une gamme d'arbustes fleuris (Sauge, Nandina, Grenadier, Fusains...etc) et de rosiers arbustifs.

### Travaux au bassin de loisirs



Les services techniques municipaux ont procédé au remplacement du pédiluve situé à l'entrée du bassin de loisirs afin de le mettre aux normes et ont également modifié le cheminement afin d'en faciliter son accès.

### Réaménagement de l'entrée du parking n°1 du site de Saint-Christophe



En collaboration avec l'entreprise Point P, les services techniques municipaux ont réaménagé l'entrée du parking n°1 du site de Saint-Christophe.

Une clôture Haras en rondins de châtaignier a été posée et agrémentée par une haie composée de noisetiers et d'aronias.

De plus, le cheminement des piétons a été sécurisé avec l'installation de panneaux de signalisation.

Ces travaux ont plusieurs objectifs :

- Réduire la dangerosité de l'entrée de la centrale béton en augmentant la visibilité pour les poids lourds et interdire également le passage des piétons devant l'entrée de la centrale ;
- Sécuriser l'accès piétons du parking n°1 vers le cheminement déjà existant ;
- Embellir l'entrée du site de Saint-Christophe.



## Le service Espaces Verts accueille un nouvel agent

En sillonnant les espaces verts de la commune, vous avez certainement croisé un nouveau membre au sein du pôle Espaces Verts communal.

**Owen Redon**, 15 ans, a intégré le service en septembre dernier pour une durée de 3 ans en apprentissage BAC Professionnel Aménagements Paysagers en alternance avec le CFA de la Germinière à Rouillon.

Au sein de l'équipe, il participe activement aux travaux de tonte, de débroussaillage, de plantations et de créations de massifs.



## Remise en service du "Capalvi" pour le plaisir de tous

Le bac à chaînes, appelé **Capalvi**, qui relie les rives de La Chapelle-Saint-Aubin à celles de Saint-Pavace est retourné à l'eau le 23 avril dernier.

Dès 9 heures, les agents des services techniques de la commune se sont rendus au bord de la Sarthe, près du Moulin aux Moines, pour remettre le frêle esquif en service.



Après un long hivernage, le bac revient avec un bon mois de retard cette année. En raison des conditions météo rencontrées, la Sarthe était trop haute, et de ce fait il a fallu attendre que le niveau de la rivière redescende.

Il est à souligner que quelques améliorations techniques ont été apportées. Deux tapis ont été installés, un à l'avant et l'autre à l'arrière afin d'éviter les nuisances sonores apportées par la chaîne qui gênent les habitants côté Saint-Pavace.

Très utilisé par les randonneurs à pied ou à vélo, le **Capalvi** constitue une attraction à lui seul et devrait encore avoir beaucoup de succès jusqu'à la première quinzaine d'octobre.

## Éco-pâturage - Les moutons et les brebis sont de retour

Pour le plaisir des enfants et de leurs parents, comme les années précédentes, la commune accueille pendant 6 mois des chèvres des fossés et des moutons d'Ouessant.

Les animaux ont pris leurs quartiers début avril et auront pour tâche principale de limiter l'embroussaillage et les espèces végétales envahissantes. Ce formidable vecteur de lien social protège l'environnement en évitant d'entretenir ces surfaces avec des engins mécaniques.



Vous pouvez voir pâturer 2 chèvres rue de Paris à côté du nouveau cabinet dentaire, 3 moutons au bassin de rétention à côté du city stade et 2 autres moutons au bassin de rétention en bas de l'avenue Joël Le Theule.

**Rappel important** : lors de vos promenades, nous vous invitons, pour le bien-être des animaux et votre sécurité, à respecter scrupuleusement les consignes : **ne pas les nourrir, ne pas les effrayer, tenir vos animaux de compagnie en laisse, ne pas pénétrer dans les enclos, ne pas toucher aux clôtures et barrières.**

## Comportement citoyen

### Nettoyer devant chez soi, une obligation

L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations.

Dans le cas d'un immeuble d'habitation qui comporte plusieurs étages, c'est le syndic de copropriété qui assure l'entretien des trottoirs.



Les riverains sont notamment tenus de :

- désherber ;
- tailler leurs arbres et haies de manière à ne présenter aucun risque et aucune gêne pour circuler ;
- balayer les feuilles et autres débris ;
- déblayer la neige et le verglas, et prévenir les accidents avec la mise en place de sel/sable.

### Horaires pour le bruit

Il est rappelé que les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués qu'aux heures et jours suivants :



- de 8h30 à 19h30 les jours ouvrables ;
- de 9h00 à 19h00 les samedis ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

**Tout bruit gênant causé sans nécessité est interdit de jour comme de nuit.**

### Promenade et divagation des animaux



Il est rappelé aux propriétaires de chiens et de chats que leurs animaux doivent être promenés en leur compagnie et tenus en laisse. Ils ne doivent pas les laisser divaguer dans la rue, les chemins et les parcs.

Les frais de ramassage et de fourrière sont à la charge des propriétaires (participation aux frais de capture et d'entretien de l'animal).

Pour information, les déjections canines sont pénalisables d'une amende forfaitaire de 35 €, alors n'oubliez pas de les ramasser lorsque vous promenez vos animaux de compagnie.

### Brûlage à l'air libre

Il est rappelé que d'après la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler à l'air libre des déchets verts en zone péri-urbaine et rurale, lorsqu'il existe un système de collecte ou une déchetterie proche, quelle que soit la période de l'année.

**LE BRÛLAGE  
À L'AIR LIBRE  
DES DÉCHETS VERTS :  
C'EST INTERDIT  
TOUTE L'ANNÉE !**

**POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,  
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !**

**Des solutions alternatives existent :**

- BROYAGE**
- COMPOSTAGE**
- PAILLAGE**

# Sécheresse, feux de forêt : comment prévenir ces risques liés à l'été

Cet été, contribuez à limiter les risques en adoptant des gestes simples et en respectant les restrictions et interdictions.

## Une sécheresse à l'été 2024 ?

Comme chaque année, les risques naturels liés à la période estivale feront leur retour avec notamment la sécheresse, la canicule et les feux de forêt. Heureusement, chacun peut contribuer à limiter les risques en adoptant des gestes simples et en respectant les interdictions.

Malgré les ressources suffisantes en eau sur le plan national, des situations de manque peuvent survenir à certaines périodes de l'année, dont l'été. Certains départements métropolitains pourraient d'ailleurs connaître des pénuries d'eau.

Concernant le niveau de gravité de sécheresse, il existe quatre niveaux :

**1 - vigilance ; 2 - alerte ; 3 - alerte renforcée ; 4 - crise.**

En fonction de la situation, les préfets peuvent prendre des mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau. Ces restrictions concernent absolument tous les usagers, que ce soient les agriculteurs, les collectivités, les entreprises et les particuliers.

Outre ces mesures, il existe un certain nombre d'usages qui permettent de prévenir la sécheresse. En tant que particulier, vous pouvez notamment appliquer les règles ci-dessous :



**Laver sa voiture en station de lavage**

qui recycle l'eau.



**Chaque geste compte !**

Une douche rapide plutôt qu'un bain. Couper l'eau pendant le savonnage.



**Penser au mode éco !**

Utiliser le lave-linge et le lave-vaisselle en mode éco et toujours plein.



## Feux de forêt : les prévenir et s'en protéger

L'été est la période de l'année la plus propice aux feux de forêt : aux effets conjugués de la sécheresse et d'une faible teneur en eau des végétaux, s'ajoute une forte fréquentation de ces espaces.

Un feu de forêt peut être d'origine naturelle (foudre), mais est le plus souvent humaine !

50% des feux sont dus à des imprudences: adopter les bons comportements ci-après pourrait permettre d'éviter chaque année des catastrophes naturelles et humaines.

Dans le cas où vous seriez témoin d'un départ de feu, il est impératif de prévenir le **18**, le **112** ou **114** (appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes) en essayant de donner la localisation du feu avec précision.

Pour se mettre à l'abri, il est préconisé de se réfugier dans une habitation et de se calfeutrer, lorsque c'est possible, en attendant l'intervention des secours. Se réfugier dans un véhicule est vraiment déconseillé : le réservoir de carburant et les pneus sont des matières hautement inflammables.



**Pas de travaux près de la végétation**

et prévoir un extincteur à portée de main.



**Ni feu ni barbecue**

aux abords des forêts.



**Pas de cigarette en forêt**

ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture.

## TOUS VIGILANTS !

Il est rappelé qu'il est interdit d'allumer des feux d'artifice ou festifs à moins de 200 m d'un massif forestier et qu'il est **interdit d'incinérer des déchets verts ou des ordures ménagères en toute saison !**

## Clap de fin sur la saison culturelle 2023-2024

La saison culturelle a encore une fois accueilli de nombreux artistes sur la commune.

Au mois de janvier, grâce au réalisateur Gilbert Leroy, vous avez pu découvrir le Tibet, ce pays étouffé par l'ombre de la Chine. Ce film-témoignage sur la réalité du Tibet d'aujourd'hui a été suivi d'un échange avec le public.

Février a rimé avec théâtre ! Au début du mois, la compagnie belge Les Vrais Majors est venue présenter son adaptation farfelue d'un film allemand des années 30 : "**Der menschenfresser Berg ou La Montagne (titre provisoire)**". Fin février c'est le collectif sarthois Grand Maximum qui a rempli L'Orée du Bois avec son spectacle autour du couple "**Regarde-moi dans les yeux pendant quatre minutes**".



Collectif du Grand Maximum

Comme tous les ans, le festival Pays du Môme a connu un beau succès. Les enfants ont pu découvrir fin mars le spectacle "**Merveille(s)**" de la compagnie Un château en Espagne, un voyage au pays du minuscule et des merveilles.

Le temps fort de la saison a eu lieu les 12,13 et 14 avril avec "**La chapelle fait son festival !**". Durant trois jours, vous avez pu découvrir différents spectacles sur le thème de la musique. Le festival aura été marqué par la venue de Brigitte Fossey et sa lecture autour de George Sand et Frédéric Chopin.

Pour clôturer cette belle saison, le groupe Scratchophone Orchestra a fait danser L'Orée du Bois le premier week-end de juin avec ses sons endiablés.



Festival du Pays du Môme avec Merveille(s)

**Nous nous retrouverons en septembre pour démarrer la saison 2024/2025. Voici un aperçu de ce qui vous sera proposé pour cette fin d'année 2024.**

Le vendredi 27 septembre à 20h30, à l'Espace Culturel L'Orée du Bois, nous vous invitons à venir découvrir "**Une vie sur mesure**", de la compagnie Scènes Plurielles. Un spectacle entre théâtre et musique où Adrien se découvre une passion absolue pour la batterie. Ne loupez pas ce spectacle drôle et bouleversant élu Meilleur Seul en Scène au Festival d'Avignon en 2021.

Le vendredi 8 novembre, le Collectif Citron viendra présenter son adaptation du "**Malade Imaginaire**" en mettant en avant l'émancipation d'une jeunesse qui a le courage de s'affranchir de l'autorité parentale.

Durant 3 jours, du vendredi 15 au dimanche 17 novembre, la mairie ouvrira ses portes à deux artistes, Adeline Meyer Moreau, peintre, et Anne Coulon, plasticienne.



Spectacle Une vie sur mesure

Le dimanche 8 décembre nous retrouverons l'habituel concert de l'**Orchestre du Mans**, toujours au profit du Téléthon.

**Nous poursuivrons la saison en janvier, mais d'ici là, nous espérons vous voir nombreux !**

### BON PLAN POUR LA PROCHAINE SAISON !

**3 places achetées = 1 offerte**

Achetez 3 places pour le même spectacle et bénéficiez de la 4<sup>ème</sup> offerte. Uniquement sur réservation.



Spectacle Le Malade Imaginaire

#### Pour tout renseignement ou réservation

Service Culture ☎ : 06 77 35 43 33 ou ✉ : [culture@lachapellesaintaubin.fr](mailto:culture@lachapellesaintaubin.fr)

Accueil Mairie ☎ : 02 43 47 62 70

# La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale vous accueille au 1<sup>er</sup> étage de la Maison Pour Tous, du mardi au samedi. L'inscription est gratuite et permet l'emprunt de cinq livres pour une durée d'un mois. Elle donne également droit au service en ligne Médiabox (partenariat Sarthe Lecture). Vous pouvez consulter la liste des ouvrages sur le catalogue en ligne : <https://la-chapelle-saint-aubin-pom.c3rb.org/> N'hésitez pas à faire des demandes ou des suggestions d'achat.

## La bibliothèque vous dévoile son programme d'animations pour les prochains mois

Céline Bouju, responsable de la bibliothèque de La Chapelle-Saint-Aubin, reprendra dès septembre ses animations gratuites et sur inscription.

### Heure du conte

Un mercredi par mois à 10h30, des lectures pour les enfants de 3 à 6 ans. Vous avez rendez-vous les 18 septembre, 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre. Plusieurs thèmes seront abordés jusqu'à la fin de l'année.

### On joue à la bibliothèque !

En présence d'un intervenant d'Ecoloustik, spécialiste du jeu, venez tester des jeux classiques ou des nouveautés. L'occasion de s'amuser et de rencontrer d'autres joueurs autour d'une partie. A chaque séance, sa tranche d'âge. N'hésitez pas à demander le programme. Le premier rendez-vous est fixé au mercredi 6 novembre à 16h00.

### Escape Game : Mémoires de la forêt

Ferdinand Taupe est bien, bien embêté !

On lui a demandé de se souvenir d'une phrase mais... il l'a oubliée !

Cependant, il est certain de pouvoir s'en rappeler si vous l'aidez à retrouver les 5 morceaux dispersés à travers les 5 ateliers ! Êtes-vous prêts à aider Ferdinand à retrouver le message qu'on lui a confié ?

Un jeu d'énigmes dès 9 ans le 21 septembre à 11h00.

### Atelier grapho-ludique

A l'occasion de la semaine de l'écriture, Florence Ambroise viendra animer un atelier grapho-ludique, le mercredi 9 octobre à 10h00. Pour les enfants de 5 à 8 ans.

### Atelier créatif

Après la lecture d'un album, les participants réaliseront un bricolage en rapport avec l'histoire racontée. Pour les enfants à partir de 6 ans, le mercredi 23 octobre à 10h30.

### Valise à métiers - Métiers du livre

Dans cet atelier les enfants pourront découvrir trois métiers de la même famille par valise. Ils devront deviner grâce à des indices et objets les métiers cachés à l'intérieur. Ils pourront toucher et manipuler les objets pour mieux les comprendre. Les enfants visionneront des témoignages personnalisés de professionnels. Pour finir, un passeport des métiers sera remis à la fin de l'atelier à chaque enfant. Le mercredi 23 octobre de 14h00 à 16h00, pour les enfants de 8 à 11 ans

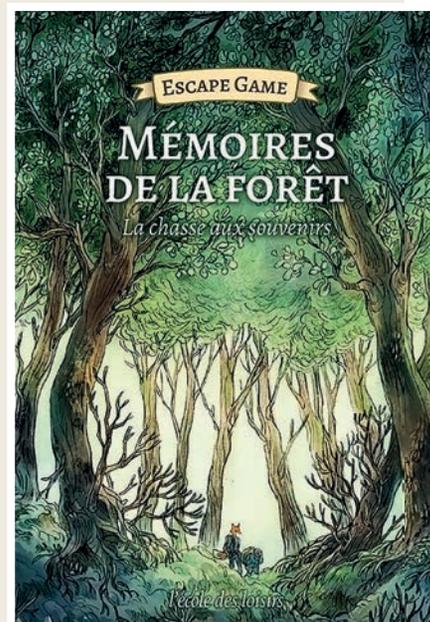
### Chasse au trésor - Sharewood Anim'

La grande école des sorciers. Les équipes de sorciers viennent d'intégrer la prestigieuse école de sorcellerie Coudlard, réputée dans le monde entier. Le directeur veut savoir s'il a bien fait de leur faire confiance en les intégrant à l'école. Une première épreuve pour les tester est organisée : celle de la grande chasse aux indices.

Pour les adultes et les enfants à partir de 8 ans, le samedi 26 octobre à 16h30.

### Il était une fois... Noël

Mardi 17 décembre à 18h30, Rozenn Bodin vous propose un conte sur le thème de Noël, pour les enfants de 6 à 10 ans.



### La bibliothèque municipale vous accueille toute l'année :

Le mardi	de 14h00 à 18h00
Le mercredi	de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Le jeudi	de 14h00 à 18h00
Le vendredi	de 16h00 à 19h00
Le samedi	de 10h00 à 12h30

Pour tout renseignement contactez Céline

☎ : 02 43 47 62 64

✉ : [bibliotheque@lachapellesaintaubin.fr](mailto:bibliotheque@lachapellesaintaubin.fr)

## ARC - Atelier de recherche en histoire locale

### Un conférencier de taille !

Jamais à court d'idées, l'ARC a lancé, le mardi 4 avril, son cycle de rencontres "*Faites parler les archives*", conçu pour réunir toutes les personnes intéressées par l'histoire locale. L'évènement se déroula sur le site de la bibliothèque municipale, qui tend à devenir un important pôle culturel de la commune. Ce jour-là, l'espace y était totalement occupé par l'assistance.

L'invité était Antoine Cherreau, un membre de l'ARC, historien amateur. À partir d'archives familiales qui remontaient au XVIII<sup>e</sup> siècle, il sut captiver son auditoire, sur un thème pourtant austère : la fiscalité sous l'Ancien Régime.

S'appuyant sur des exemples précis, racontés avec verve, il parvint à faire revivre, dans l'imaginaire des présents, la vie quotidienne des habitants d'Aigné, sa commune d'origine, leurs préoccupations et leurs



relations. Bref, la vie de celles et ceux qui, à deux pas d'ici, vivaient deux-cent-cinquante ans avant nous.

Particulièrement riche en échanges, la rencontre permit de tracer d'enthousiasmantes perspectives d'actions : de nouvelles conférences proposées par des habitants de Degré et de Saint-Saturnin, mais aussi, pourquoi pas, de nouveaux ouvrages sur l'histoire de notre propre village.

Tranquillement, l'ARC poursuit sa démarche, à la découverte de notre passé collectif.

Le meilleur moyen de savoir où nous allons, n'est-il pas de comprendre d'où nous venons ?

### Sociologie capellaubinoise

On ne choisit pas ses voisins.

Il y a de cela plusieurs décennies, un bon copain avait constaté la justesse de cet adage, lorsque, dans notre doux village, il avait posé ses bagages, auprès d'un personnage particulièrement irascible.

Au bout de quelques années, ponctuées de tentatives de conciliation et de querelles assorties d'injures et de coups bas, il avait été contraint de quitter les lieux pour un ailleurs, où il vit aujourd'hui en parfaite intelligence avec son entourage.



Cohabitation négociée



Entente cordiale

Il en est ainsi de nous autres, pauvres humains, condamnés à nous entendre, à nous adapter ou nous affronter avec, en dernier ressort, le recours à la fuite.

Les arbres n'ont pas cette chance. Plantés là, ils doivent obligatoirement y vivre avec leurs voisins, que ces derniers leur veuillent du bien, ou pas.

Promenez-vous dans la campagne de notre commune. Observez attentivement la végétation. Osez perdre votre temps ; vous y gagnerez beaucoup, en particulier, dans la connaissance des diverses formes de relations qui règnent à l'intérieur du monde végétal.

Vous y trouverez des cohabitations harmonieuses, à l'exemple de ce couple insolite, dans lequel un pommier *Fréquin*<sup>1</sup> et un cerisier décoratif ont su, dans cette promiscuité forcée, trouver la force de "s'entre-épanouir".

À l'inverse, d'autres se sont livrés à un âpre combat pour la vie ; le plus fort, ici le tilleul, usant de sa puissante frondaison pour étouffer son malheureux voisin, un paisible pommier *Doux-Normandie*<sup>2</sup>.

Et puis, il y a, comme en toute relation, le recours à la négociation, à l'arrangement, à l'adaptation, même au prix de nécessaires contournements.

Vous découvrirez cet étonnant exemple d'accommodation sur le territoire de notre commune, en un lieu qu'il conviendrait de protéger.

On le voit, végétaux et humains sont paradoxalement animés des mêmes flux de vie. C'est bien normal, dira le poète, "*car l'arbre est un être vivant*"<sup>3</sup>.

<sup>1-2</sup> Variétés de pomme à cidre

<sup>3</sup> Jean Richepin "*La plainte du bois*"

### Un petit tour chez les voisins

"Pour vivre heureux, vivons cachés", dit l'adage.

Pourtant vivre caché, c'est vivre isolé, coupé du monde, en une démarche mortifère. Ce n'est pas l'avis de l'association ARC, qui se veut ouverte à son environnement, qu'il soit écologique, social ou géographique.

Le samedi 23 mars, elle le prouva en allant rendre visite au quartier Saint-Pavin qui, jusqu'en 1855, était une commune qui jouxtait celle de La Chapelle.



Ses nombreux participants - ils étaient une trentaine - purent y découvrir les lieux emblématiques de tout village : sa mairie, son église - avec le tombeau de Saint-Pavin - son cimetière.

Puis fut évoqué le passé économique des lieux, au travers d'une remarquable exposition sur "Les fondateurs de Saint-Pavin", présentée dans la Petite maison du patrimoine, créée à l'initiative de Nelly Heuzé.

En bref, une journée fertile en belles émotions qui se termina par un goûter surréaliste, dégusté sous une pluie battante, dans la roseraie du Parc Monod.

"Une fête doit être bien arrosée pour être réussie" dit un autre adage.

Cette fois, il avait bien raison !

## ARC Randonnée



Pour sa sortie annuelle de trois jours, l'ARC Randonnée avait choisi le golfe du Morbihan comme destination pour 2024.

Entre le 8 et le 10 avril, 53 marcheurs de l'association se sont rendus en car à La Pierre Bleue, lieu du séjour, à Saint-Gildas de Rhuy.

Le premier jour, une randonnée de 18 km était proposée entre le très beau château de Suscinio, propriété du conseil départemental du Morbihan, et le centre de vacances de La Pierre Bleue.

Le lendemain, direction l'île d'Arz, pour un tour de l'île de 17 km, suivi par la visite de la ville de Vannes. Enfin, c'est par le tour de la presqu'île d'Arzon via les chemins côtiers, soit 18 km entre Kerners et le port du Crouesty, que s'est terminé le séjour.

Les randonneurs étaient répartis en deux groupes : celui des "gros mollets" qui a parcouru la totalité des itinéraires initialement programmés, enfin presque car certaines parties inondées ou impraticables ont dû être contournées ou supprimées en raison des grandes marées et/ou des pluies abondantes des dernières semaines, et celui des "petits mollets" pour des parcours raccourcis. L'essentiel était que tous les membres du club, bons et moins bons marcheurs, soient satisfaits de leur séjour.

Malgré des conditions atmosphériques pas toujours très clémentes, cette sortie n'a pas dérogé à ses antécédentes.

La joie et la bonne humeur ont toujours régné durant ces trois jours, même s'il a fallu à plusieurs reprises déployer capes ou K-Way.

Les qualités d'hébergement du centre de vacances de La Pierre Bleue ont aussi été très appréciées par les randonneurs, ainsi que la soirée "fruits de mer" du mardi soir.

Rendez-vous est donné à l'année prochaine pour une nouvelle destination.

## Amicale Accordioniste

L'Amicale Accordioniste de La Chapelle-Saint-Aubin, créée en 1992, est composée :

- d'une école de musique où l'on apprend le solfège et où l'on pratique l'instrument "accordéon".

Les cours sont individuels. Les examens sont placés sous l'égide de la Fédération Musicale de la Sarthe. L'accordéon est un instrument festif et complet avec des améliorations (poids et son) qui convient aussi bien aux jeunes qu'aux plus anciens.

- d'un orchestre constitué de sept musiciens.

Les répétitions de groupe ont lieu le mardi de 20h15 à 22h00. Les cours sont dispensés le mardi de 13h30 à 20h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Deux fois par mois, des répétitions complémentaires se déroulent le vendredi de 20h00 à 22h00.

Les cours et répétitions sont dispensés dans la salle associative située à l'entrée du complexe sportif Raoul Rousselière. Les inscriptions sont prises tout au long de l'année.

Le dimanche 21 avril dernier à Château-Gontier, Chantal Simon a participé à un concours régional d'accordéons organisé par l'Union Musicale des Professeurs Européens en Niveau Élémentaire C et a reçu une coupe avec 90% des points.



Depuis sa création, l'Amicale Accordioniste a participé à plusieurs concours.

En groupe d'accordéons avec l'Accordéon Club de France :

3<sup>ème</sup> division, le 17 avril 1994 - 1<sup>er</sup> prix ascendant – coupe – classé en 2<sup>ème</sup> division ;

2<sup>ème</sup> division, le 9 avril 1995 - 1<sup>er</sup> prix ascendant – coupe – classé en 1<sup>ère</sup> division ;

1<sup>ère</sup> division, le 31 mars 1996 - 1<sup>er</sup> prix ascendant – coupe – classé en division supérieure ;

Division Supérieure, le 6 avril 1997 : 1<sup>er</sup> prix à l'unanimité – coupe – avec les félicitations du jury ;

3<sup>ème</sup> division, le 21 mars 1999 : 1<sup>er</sup> prix ascendant – coupe – classé en 2<sup>ème</sup> division ;

Finales Nationales de groupe 3<sup>ème</sup> division, le 16 mai 1999 à Paris : 1<sup>er</sup> prix ascendant – coupe – classé en 2<sup>ème</sup> division.

En individuel :

Depuis 2014, 6 musiciens sont passés en régionaux et nationaux avec l'Union Musicale des Professeurs Européens du niveau débutant au niveau supérieur avec de très bons résultats.

Notre prochain **Après-midi dansant** sur la commune se déroulera le dimanche 23 février prochain à l'Espace Culturel de l'Orée du Bois et sera animé par le groupe d'accordéons et les accordéonistes de l'association.

Vous pouvez suivre les activités de l'association sur : [amicale-accordioniste-de-la-chapelle-saint-aubin.infolocale.fr](http://amicale-accordioniste-de-la-chapelle-saint-aubin.infolocale.fr)

**Renseignements et inscriptions :** AACSA - Amicale Accordioniste de La Chapelle-Saint-Aubin

1, rue des Glycines - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin - ☎ : **02 43 47 64 08**

## Génération Mouvement

Le club compte à ce jour 118 adhérents.

Les activités : scrabble, travaux manuels et cartes ont retrouvé leurs participantes et participants habituels.

C'est avec plaisir que nous accueillons de plus en plus de joueurs de pétanque le mardi et de joueurs de bowling le 1<sup>er</sup> mercredi du mois.

Les sorties à la journée, les repas du club à la Maison Pour Tous, les animations *Questions pour un après-midi*, les lotos et les concours de cartes et de pétanque seront toujours proposés à la rentrée.

Il est toujours possible d'adhérer auprès de notre trésorier, Gilbert Vallée.



Pour tout renseignement concernant le club, contactez : Gilbert Vallée - ☎ : **06 69 58 77 64**

Lucien Leray - ☎ : **02 43 47 63 09** - Jean-Yves Pavard - ☎ : **06 70 24 80 97**

## Manifestations en fin d'année

L'école de musique a participé à plusieurs manifestations en juin :

- Le 21 juin, fête de la musique à Aigné et en l'église Sainte-Thérèse du Mans ;
- Le 22 juin, fête de la musique à La Chapelle-Saint-Aubin ;
- Le 26 juin, fête de la musique à la Maison d'Accueil Rural pour les Personnes Âgées de l'Antonnière ;
- Le 26 juin, concert de percussions à la Maison Pour Tous ;
- Le 29 juin, animation de la guinguette de La Milesse.



## Inscriptions pour la rentrée 2024-2025

Vous pouvez vous inscrire dès à présent pour la rentrée prochaine en téléchargeant la fiche d'inscription sur notre site Internet : 📄 : <http://hemiole72.com>

Des permanences physiques seront également mises en place.

Comme chaque année, vous pourrez nous retrouver aux forums des associations de La Chapelle-Saint-Aubin et de l'Antonnière qui auront lieu tous les deux le 31 août.

## L'Hémiole - École de Musique

Centre Culturel et d'Animation du Val de Vray - rue de l'église - 72 650 Saint Saturnin

☎ : 02 43 23 91 79 (répondeur) - ✉ : [contact@hemiole72.com](mailto:contact@hemiole72.com) - 🌐 : <http://hemiole72.com>



## L'ASCA Danse Country

Pour l'ASCA Danse Country, la saison 2023/2024 se termine.

Encore une année bien remplie pendant laquelle nous avons eu le plaisir de vous enseigner de nouvelles danses. Un remerciement à nos 80 danseuses et danseurs pour leur assiduité.

Nous avons été présents sur diverses manifestations (Foire aux Poulains à Conlie, Centre de loisirs de l'Antonnière) et à venir le Comice Agricole de La Quinte les 7 et 8 septembre prochains.

Notre bal de décembre avec notre repas traditionnel Jambalaya a rencontré un vif succès !

## Quelques nouveautés pour la saison 2024/2025

Un cours dédié aux enfants âgés de 6 ans à 12 ans sera organisé à la salle des Buis le mercredi après-midi de 14h30 à 15h30.

La reprise des cours se fera le lundi 9 septembre.

**Cours Détente** : le lundi de 18h15 à 19h15, Groupe Scolaire Pierre Coutelle ;

**Cours intermédiaire** : le lundi de 19h30 à 21h00, Groupe Scolaire Pierre Coutelle ;

**Cours Novice** : le mardi de 19h30 à 21h00, Groupe Scolaire Pierre Coutelle ;

**Cours Enfants** : le mercredi de 14h30 à 15h30, Salle des Buis au Complexe Sportif ;

**Cours Débutant** : le mercredi de 19h30 à 21h00, Groupe Scolaire Pierre Coutelle.

Nous serons présents au Forum des Associations le 31 août de 10h à 12h30 au complexe sportif, ce sera l'occasion de nous rencontrer et de vous inscrire.

Nous serons également co-organisateurs du Festival Sarthois Country qui se déroulera les 27 et 28 septembre 2025 salle du Val de Vray à Saint Saturnin.

En attendant, n'hésitez pas à consulter notre site Internet : <https://www.ascacountry.fr/>

## Union Syndicale Apicole Sarthoise

### 3<sup>ème</sup> Bric Api à La Chapelle-Saint-Aubin.

L'Union Syndicale Apicole Sarthoise organisait son 3<sup>ème</sup> Bric Api le dimanche 17 mars dernier, à l'Espace Culturel l'Orée du Bois. "Une vente de produits de la ruche et de matériel était ouverte aux particuliers et aux professionnels" précise Luc Rigal, président de l'USAS 72.

La manifestation était placée sous le thème de la biodiversité et de la nature. De nombreuses animations étaient organisées lors de cette journée en dehors de la vente des produits de la ruche, des matériels neufs et d'occasion, des plantes et arbustes mellifères. De plus, un marché de producteurs locaux animait la journée.

A cette occasion, les membres du syndicat ont organisé le premier concours de pain d'épices en Sarthe et ont proposé une démonstration de greffage et une information sur le thème "Comment booster son système immunitaire avec les huiles essentielles et les produits de la ruche".



Lauréats du concours de pain d'épices entourés d'élus et de membres de l'USAS 72

© Denis Menard USAS 72

### Les prochains rendez-vous

**Samedi 20 juillet** : journée récolte, au Rucher École, venez en famille et apportez votre pique-nique.

**Dimanche 18 août** : Fête du miel et des confitures à l'Arche de la Nature.

**Du 12 au 15 septembre** : Foire du Mans/Quatre jours du Mans.

Pour tout renseignement :

☎ : 02 72 16 54 84

✉ : [contact@usas72.fr](mailto:contact@usas72.fr)

🌐 : <https://usas72.fr/>



## Association MANSGE DISC

Du 10 au 12 mai dernier se sont déroulés les championnats de France de disc golf aux Fourgs, près de Pontarlier dans le Doubs (25). Le club des MANSGE DISC était représenté par 6 joueurs dans des catégories différentes.

Le parcours, situé sur un domaine skiable, était fatigant par ses pentes et ses longues distances de tir.

En catégorie senior, le toujours junior, Dorian Legendre, du club des MANSGE DISC a remporté le titre, devant son camarade de club Léo Bonnamy après un beau duel.

A égalité, en tête avant le début du 3<sup>ème</sup> round, et avec un coup d'avance sur le parisien Liam Mickael, la finale fut rude, jusqu'au dernier trou, prenant à tour de rôle la tête du tournoi.

Dorian, au mental d'acier, assurait l'essentiel de ses coups faisant peu d'erreurs. A 3 trous de la fin, il possède 2 coups d'avance, avance qu'il maintiendra jusqu'au dernier putt, finissant par un birdie.

Dorian Legendre, obtenait ainsi son 1<sup>er</sup> titre de champion de France de disc golf, le week-end de ses 18 ans. Beau cadeau d'anniversaire !

A noter la belle 8<sup>ème</sup> place de Jacques Fougerouse qui fut un moment en lice pour le podium.

En catégorie junior, Timeo Legendre, 15 ans, est devenu vice-champion de France MJ18 derrière l'intouchable nordiste Maël Gallet de Berck (62) et devant Raphaël Graneris de Bussy (91). Timéo jouera les championnats du monde de la discipline à Tulsa (USA).

En plus de 40 ans, belle remontée de Ludovic Laurilleux, qui gagne 7 places sur la dernière journée et termine 14<sup>ème</sup>. A noter la belle 7<sup>ème</sup> place de Sébastien Chavigny dans cette même catégorie.



### Pour tout renseignement sur l'association

Monsieur Christophe Legendre, Président.

☎ : 06 78 06 76 15 - 🌐 : [www.facebook.com/mansgedisc](https://www.facebook.com/mansgedisc) - 🌐 : [mansgedisc.discgolf.io](https://mansgedisc.discgolf.io)



La saison 2023-2024 s'est terminée par l'exposition des ateliers du jeudi 6 au dimanche 9 juin 2024.

Samedi 8, nous avons organisé un marché de producteurs et de créateurs locaux avec la présence d'un producteur de Jasnieres, d'un créateur de bijoux, d'un savonnier, d'un affûteur, d'un producteur de fromages de chèvres, d'un sculpteur sur bois, d'un vannier et d'un apiculteur.

Nous avons aussi convié un food truck "L'Impro" qui nous a régales de ses délicieux burgers, crêpes et galettes. Nous avons aussi organisé un dîner préparé par le traiteur "De la terre à l'assiette". Adhérents, familles et amis s'y sont ainsi retrouvés pour dîner dans une atmosphère très conviviale.

Comme l'an dernier, nous avons proposé de nombreuses animations autour de nos ateliers, démonstrations de peinture sur tissus, de pilâtes, de stretching, de dessin / peinture, papier marbré et aussi de tapisserie d'ameublement.

Une toute nouvelle activité sera proposée à la rentrée, renforcement musculaire, son animatrice nous a fait une démonstration le samedi à 14h00, qui a attiré l'attention de beaucoup de personnes.

La saison se termine avec environ 460 adhérents. Ne tardez pas à vous inscrire si une activité vous tente.

## Pour 2024/2025, Les Amis de Saint-Christophe vous proposent les activités suivantes avec ou sans animateur.

Les inscriptions reprendront à partir du 2 septembre et les ateliers à partir du 16 septembre. Vous pouvez vous inscrire au secrétariat tout au long de l'année. Les débutants sont les bienvenus dans tous nos ateliers et nos stages.

### Loisirs culturels

**Anglais** : 3 niveaux : débutant 3, intermédiaire et conversation. Nouveauté, un niveau débutant 0 sera mis en place à la rentrée le mardi de 17h00 à 18h30.

**Art floral** : ateliers et stages.

**Cartonnage**

**Couture** : ateliers et stages pour adultes et enfants.

**Dessin-Peinture** : Acrylique-Aquarelle-Huile-Pastel.

Les ateliers **Cuisine** sont animés par Jean-Marie Barbotin. Une fois par mois, le mardi matin ou après-midi, selon les inscriptions.

**Encadrement**

**Peinture sur tissus**

**Reliure**

**Tapisserie d'ameublement** : réfection de fauteuils.

### Loisirs créatifs



**Qi Gong** : le lundi 17h45-18h45 et le mardi 9h30-10h30.

**Pilâtes** : le mardi 11h00-12h00 et 13h00-14h00 et le jeudi 9h30-10h30 et 13h00-14h00 ainsi que 14h15-15h15.

**Stretching** : le vendredi 14h15-15h15.

**Sophrologie** : le lundi 10h45-11h45 et le mercredi 19h00-20h00.

**Renforcement musculaire\*** : le lundi 9h30-10h30 et le mardi 18h00-19h00.

### Les ateliers bien-être



### Les ateliers autonomes sans animateur - échange de savoir

**Broderie traditionnelle** : jeudi 14h00-16h30, tous les 15 jours.

**Oshibana** : végétaux pressés mercredi 14h00-17h00, 1 fois par mois.

**Patchwork** : vendredi 14h00-16h30, tous les 15 jours.

**Marqueterie de paille\*** : vendredi 9h30-12h30, tous les 15 jours.

### Les stages 1<sup>ère</sup> semaine des petites vacances scolaires

**Tapisserie d'ameublement** : réfection de fauteuils, chaises, ...

**Arts plastiques** : pour ados et enfants.

**Reliure** : pour ados et enfants.

**Création de Bandes Dessinées\*** : sur 3 jours.

### Les stages Toute l'année

**Marqueterie de paille.**  
**Art Floral.**

Le secrétariat est ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15, le mardi et le vendredi de 13h30 à 16h30, le mercredi de 13h30 à 17h15 et le jeudi de 15h30 à 17h15.

☎ : 02 43 47 66 29 - ✉ : [amisdestchristophe@gmail.com](mailto:amisdestchristophe@gmail.com)

\* Nouveauté

## ASCA section Danse

Cette saison s'achève sur une note spéciale s'agissant de notre 40<sup>ème</sup> anniversaire de fonctionnement. En effet, notre section créée en 1984 a débuté avec une 1<sup>ère</sup> discipline : le Modern'Jazz.

L'année s'est conclue sur le traditionnel gala de fin d'année le dimanche 16 juin à l'Espace Culturel de l'Orée du Bois.

Deux séances étaient programmées afin de satisfaire le plus grand nombre de spectateurs, la première à 14h00 pour enchaîner sur la seconde à 17h00. Toutes nos élèves, sous la houlette de Caroline, avaient préparé des chorégraphies rétrospectives de ces 40 années pour fêter au mieux cet évènement.

Nous étions cette année 159 adhérents, avec 4 disciplines proposées et enseignées par Caroline Verrier : le Modern'jazz, la danse de couple, la danse Tempo et le Pi-yoba.

De plus, la section a organisé une semaine portes-ouvertes du mardi 18 au vendredi 21 juin.

Si une de nos activités vous intéresse, lancez-vous !! Il est temps de nous rejoindre.



### Mardi

15h00 : Pi-yoba, cours d'1h00.

### Mercredi

14h00 : Modern'jazz, niveau cycle 1 et 2 (enfants 7-10 ans), cours d'1h00.

15h00 : Modern'jazz, niveau initiation (enfants 6-7 ans), cours d'1h00.

16h00 : Modern'jazz, niveau éveil (enfants 4-5 ans), cours d'1h00.

### Jeudi

18h00 : Danse Tempo, cours d'1h00.

19h00 : Pi-yoba, cours d'1h00.

### Vendredi

19h00 : Modern'jazz, niveau intermédiaire, cours d'1h30.

Pour tout renseignement : ✉ : [asca.danse@gmail.com](mailto:asca.danse@gmail.com) - 🌐 : [www.ascadanse.com](http://www.ascadanse.com)

17h00 : Modern'jazz, niveau pré-ados et ados (11-14 ans), cours d'1h30.

18h30 : Jazz-Contemporain (ados, adultes niveau avancé), cours d'1h30.

20h00 : Modern'jazz, adultes, cours d'1h30.

20h00 : Pi-yoba, cours d'1h00.

20h30 : Danse de couple, cours d'1h00.



## ASCA section Tennis / Padel

L'ASCA Tennis-Padel a commencé l'année 2024 par le partage de la galette des rois. Ce fut un moment convivial qui a permis aux joueurs et membres du club de mieux se connaître.

En parlant de moment convivial, le club a eu le plaisir de retrouver son traditionnel tournoi de la Vache. Mais cette fois-ci, la halle se retrouva plongée dans le noir afin de pouvoir organiser une vache fluo : le tracé des terrains ainsi que les balles étaient entièrement fluorescentes.

Une fois cette période hivernale terminée, ce fut la fin du championnat d'hiver par équipe. Le club a le plaisir de vous annoncer de merveilleux résultats de la part des équipes de jeunes durant ce championnat avec les 11/12 ans et 17/18 ans garçons qui ont terminé premiers, tandis que les 8/10 ans et 15/18 ans filles terminaient deuxièmes. A noter la belle troisième place des 13/14 ans garçons.

Avec l'arrivée du printemps, les équipes du club ont retrouvé les rencontres du Championnat de Printemps. Ces rencontres sont toujours le moment idéal pour partager de bons moments avec son équipe et découvrir d'autres clubs et joueurs. Vous pouvez assister à ces matchs qui se déroulent sur les terrains extérieurs.

Le printemps rime aussi avec le retour des multiples tournois de padel. Le club organise une vingtaine de tournois de différents niveaux entre mars et juillet. Le public est toujours le bienvenu pour suivre ces matchs qui sont intenses et de bons niveaux. Il est possible aux pratiquants de padel de venir sur nos pistes pour ces tournois. Plus d'informations sur nos réseaux sociaux.

Les terrains de l'ASCA tennis-padel sont toujours en accès libre à toute personne qui souhaite louer un terrain de tennis ou de padel via le site Tenup : <https://tenup.fft.fr/>

Pour suivre les actualités de la section :

- sur Facebook : [@asca.tennis](https://www.facebook.com/asca.tennis)
- sur Instagram : [@asca\\_tennis\\_padel](https://www.instagram.com/asca_tennis_padel)

## ASCA section Gymnastique

Dimanche 7 avril dernier, Émeline Le Rouzic, 9 ans, habitante de Trangé, a fait sensation lors de la sélection régionale pour les championnats de France de gymnastique, en terminant 3<sup>ème</sup> de sa catégorie. Ce qui lui a permis de concourir aux championnats de France, le 4 mai dernier, à Oyonnax (01), en "*performance nationale 10 ans*".

De plus, Émeline a participé aux championnats de France de Gymnastique Artistique par équipes qui se sont déroulés les 14, 15 et 16 juin derniers à la Roche/Foron, près d'Annecy. Avec un total de 47,650 points aux 4 agrès, Émeline a, une nouvelle fois, montré son talent et dévoilé tout son potentiel. Son équipe s'est classée 7<sup>ème</sup>. Paola, de l'ASCA, était venue pour l'encourager !

Licenciée à l'ASCA depuis ses 3 ans, Émeline a toujours été soutenue et accompagnée dans son projet par Perrine et Paola, éducatrices à la section Gymnastique de l'ASCA. Émeline n'a cessé de confirmer les attentes placées en elle !

En 2023, la jeune gymnaste a été repérée par le club formateur d'Avoine Beaumont Gymnastique (37) où sont formées plusieurs gymnastes de très haut niveau dont la nouvelle pépite de la gymnastique mondiale, Kaylia Nemour.

Aucun club offrant de telles opportunités n'existe en Sarthe !



Aussi, Émeline et sa famille n'ont pas ménagé leurs efforts pour trouver une famille d'accueil proche du lieu d'entraînement et pour mettre en place l'organisation matérielle afin d'assurer les accompagnements hebdomadaires entre Trangé et Avoine distantes de 132 kilomètres. Une telle organisation a un coût ! 1 100€ par mois.

La vie d'Émeline a donc radicalement changé en 2023. Émeline explique que sa semaine commence par l'entraînement du dimanche, de 16h30 à 19h30. Puis, du lundi au vendredi, elle va à l'école jusqu'à 14h45 et s'entraîne de 15h00 à 19h00. Elle revient à Trangé le vendredi soir vers 22h00 pour repartir le dimanche à 14h00.

Au total, Émeline s'entraîne 23 heures par semaine sous l'autorité de Carole et Gina, éducatrices du groupe "*Élite 1*" au Club Avoine-Beaumont Gymnastique.

Les vacances sont rares ! Une semaine à Noël et une à Pâques, 15 jours l'été. Mais Émeline ne se plaint jamais, toute à sa volonté d'être chaque jour meilleure dans sa discipline. Une ambition qu'elle parvient à combiner avec de bons résultats scolaires.

Félicitations à cette jeune Trangéenne qui porte haut les couleurs de la Sarthe !

N'hésitez pas à suivre et encourager Émeline sur son compte Instagram : [@emeline\\_gym\\_passion72](https://www.instagram.com/emeline_gym_passion72)



### Multisports Enfants

Tu es né(e) en 2018 ou 2019  
Tu ne sais pas quel sport choisir !  
Alors viens rejoindre l'ASCA à la Salle Omnisports.  
Nous te proposons de pratiquer  
7 activités différentes  
pour la saison 2024/2025

Renseignements et inscriptions  
02 43 47 68 59  
ou [ascaomnisports.fr](https://www.ascaomnisports.fr)

## ASCA Omnisports

## Collecte des objets encombrants

Elle a lieu une fois par mois. Vous devez appeler 4 jours avant la collecte, afin de préciser votre nom, votre adresse et la nature des objets à enlever. La collecte est effectuée gratuitement pour les particuliers dans la limite de 1 m<sup>3</sup>.

Les objets doivent être présentés sur le trottoir face à votre domicile pour le matin 7h00.

Les gravats et tailles d'arbustes ne sont pas acceptés.

 **02 43 47 47 60**

pour laisser vos coordonnées  
et la nature des objets à enlever.

*jeudi 11 juillet - mardi 20 août  
vendredi 13 septembre - mercredi 9 octobre  
vendredi 15 novembre - jeudi 12 décembre*

## Collecte des ordures

### Tri sélectif - Bac roulant vert

Collecte le vendredi matin tous les 15 jours. Le bac doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

Sont acceptés, tous les emballages en plastique (pots, flacons, barquettes, films, bouteilles, ...), tous les emballages en carton et en métal (conserves, canettes, aérosols, ...), bien vidés, sans les laver et tous les papiers (publicités, journaux, courriers, enveloppes, papiers cadeaux, ...).

*5 et 19 juillet - 2, 16 et 30 août  
13 et 27 septembre - 11 et 25 octobre  
8 et 22 novembre - 6 et 20 décembre*

### Ordures ménagères

Collecte tous les lundis matin, sauf jours fériés.

Le container doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

## Un problème sur la voirie ?

Trou dans la chaussée ?

Dépôt sauvage d'ordures ?

Égout bouché ?

Fuite d'eau sur le réseau public ?

Lampadaire en panne ?

Panneau de signalisation tombé ?

Appelez la cellule de proximité de Le Mans

Métropole :

 **02 43 47 45 45 (choix 1)**

## Conciliatrice de Justice

Pour un règlement amiable des litiges concernant les dégradations, les conflits de voisinage, de la consommation, ainsi que les différends propriétaires-locataires, la conciliatrice de justice intervient bénévolement à La Chapelle-Saint-Aubin.

Madame Marie-Christine Richard tient une permanence le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9h00 à 11h30, sur rendez-vous, à la Maison Pour Tous.

Pour prendre rendez-vous contactez :

[marie-christine.richard@conciliateurdejustice.fr](mailto:marie-christine.richard@conciliateurdejustice.fr)

## État Civil

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2024, nous recensons sur la commune :



### Naissances

6 naissances hors commune



### Mariages

2 mariages

### Pacs (pacte civil de solidarité)

5 Pacs

### Décès

1 décès sur la commune  
6 transcriptions de décès  
[capellaubinois(es) décédé(e)s  
hors commune]



## Juillet

**Samedi 13 juillet** - rendez-vous à 21h00 arrêt de bus Église  
Feu d'artifice au Mans  
Stade Auguste Delaune

**Dimanche 14 juillet** - 11h00  
Cérémonie de la Fête Nationale  
Place des Anciens Combattants

## Août

**Vendredi 9 août** - 10h30  
Inauguration de la borne de la 2<sup>ème</sup> DB  
Mairie

**Samedi 31 août** - 10h00 à 13h00  
Forum des associations  
Complexe Sportif

## Septembre

**Lundi 2 septembre** - 9h00  
Rentrée des classes  
Groupe Scolaire Pierre Coutelle

**Samedi 21 septembre** - 11h00  
Escape Game "Mémoires de la forêt"  
Bibliothèque

**Vendredi 27 septembre** - 20h30  
Ouverture la saison culturelle  
Spectacle "Une vie sur mesure"  
Espace Culturel l'Orée du Bois

**Dimanche 29 septembre**  
Bric à Brac - Vide Grenier  
Centre bourg

## Octobre

**Samedi 5 octobre** - 18h30  
Boum du CMJ  
Ferme Saint-Christophe

**Dimanche 6 octobre** - 12h00  
Repas des seniors  
Espace Culturel l'Orée du Bois

**Mercredi 9 octobre** - 10h00  
Atelier grapho-ludique avec Florence Ambroise  
Bibliothèque

**Samedi 12 octobre** - 13h00  
3 heures de VTT  
Challenge Joël Jarossay  
Bois de Saint-Christophe

**Samedi 26 octobre** - 16h30  
Chasse au trésor "La grande école des sorciers"  
Bibliothèque

## Novembre

**Lundi 11 novembre** - 11h00  
Cérémonie de l'Armistice  
Place des Anciens Combattants

**Vendredi 8 novembre** - 20h30  
Théâtre "Le Malade imaginaire"  
Espace Culturel l'Orée du Bois

**Du 15 au 17 novembre**  
Exposition Adeline M et Anne Coulon  
Mairie

**Dimanche 17 novembre** - 9h00 à 18h00  
"Baby Broc" organisé par les P'tits Lutins de Saint-Aubin  
Salle Polyvalente du Groupe Scolaire

## Décembre

**Samedi 7 décembre** - 10h00  
Matinée "Un arbre, une naissance" organisée par le CMJ

**Dimanche 8 décembre** - 16h00  
Concert de l'Orchestre d'harmonie du Mans  
Au profit du Téléthon  
Espace Culturel l'Orée du Bois

**Mardi 17 décembre** - 18h30  
"Il était une fois ... Noël" avec Rozenn Bodin  
Bibliothèque

**A partir du 20 décembre**  
Manège enfantin  
Parking du Groupe Scolaire

## Janvier

**Vendredi 17 janvier** - 20h30  
Spectacle "L'Illiade"  
Espace Culturel l'Orée du Bois

**Du 24 au 26 janvier**  
Nuits de la lecture et animations "Retrogaming" avec Bobby Geek  
Bibliothèque et Maison Pour Tous



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :  
[www.lachapellesaintaubin.fr](http://www.lachapellesaintaubin.fr)

## Services à la santé

### ✓ Médecins Généralistes

- **Docteurs Isabelle Aubry-Olivier et Benjamin Mazy**  
56, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 66 50

- **Docteurs Corinne Adet-Jubault, Pascal Bellion, Gwendoline Ménager, Nathalie Morinais et Magali Poulin**

Cabinet médical - 41, rue de la République  
☎ : 02 43 47 62 16

### ✓ Soins Infirmiers au cabinet ou à domicile

**Mesdames Magali Beunèche, Marie-Hélène Maignan et Bernadette Percher**

Cabinet médical - 79, rue de l'Europe  
☎ : 07 86 98 26 53

Permanences sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30. Pas de permanence les mardis et jeudis pendant les vacances scolaires.

### ✓ Kinésithérapeutes

**Mesdames Alexandra Taveau, Sophie Borgne-Maillard et Anne-Charline Ribot-Le Peltier**

Cabinet médical - 41, rue de la République  
☎ : 02 43 47 60 46

### ✓ Psychologue-Psychothérapeute

**Mesdames Edith Genaux et Aude Lugué**

Cabinet médical - 41, rue de la République  
☎ : 06 12 13 94 05 - 🌐 : www.psylochapelleville.fr

### ✓ Pédicure - Podologue

**Madame Manuela Tortevois**

Cabinet médical - 41, rue de la République  
☎ : 06 64 03 38 94

### ✓ Chirurgien - Dentiste

**Docteurs Oana Charmetant et Grégoire Girard**

Cabinet dentaire -1, rue de Bruxelles  
☎ : 09 86 63 56 19

### ✓ Pharmacies

- **Pharmacie de La Chapelle**

Mesdames Anne-Yvonne Kerhoas et Mathilde Robineau

35, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 59

✉ : contact@pharmaciadelachapelle72.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 19h30

Samedi : 9h00 - 13h00

- **Pharmacies de garde**

Nuits, dimanches et jours fériés - ☎ : 08 25 12 03 04

### ✓ Diététicienne

**Madame Sophie Gautier**

Cabinet de consultation - 43, rue de la Paille  
☎ : 06 45 39 65 97

## Permanences sociales

### ✓ Assistante sociale

**Madame Berron** n'assure plus de permanence et reçoit uniquement sur rendez-vous.

Contactez son secrétariat - ☎ : 02 43 14 33 60

### ✓ Centre Communal d'Action Sociale

**Madame Nallet** vous reçoit en mairie tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h00.

☎ : 02 43 47 69 57

✉ : ccas@lachapellesaintaubin.fr

## Renseignements utiles

### ✓ Mairie

2, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 70

✉ : accueil@lachapellesaintaubin.fr

🌐 : www.lachapellesaintaubin.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Jeudi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

### ✓ Marché

Tous les samedis de 8h00 à 12h30 sur le parking du groupe scolaire Pierre Coutelle, rue de la République.

### ✓ Gendarmerie

48, rue de la Paille - ☎ : 02 43 39 08 38

### ✓ Culte

**Abbé Vincent Rabergeau**

Presbytère - 4, rue Ducré - 72 000 Le Mans

☎ : 02 43 28 52 69

✉ : paroisse.saintaubin@sarthecatholique.com

🌐 : www.sarthecatholique.fr/ens\_la-chapelle-saint-aubin/

Les offices religieux ont lieu successivement dans les paroisses d'Aigné, de La Chapelle-Saint-Aubin, de La Milesse et de Saint-Saturnin.

Pour connaître les lieux et heures des offices religieux, vous pouvez consulter le panneau d'affichage à l'église.

### ✓ Service de taxi (jour et nuit)

**Madame Céline Parage** - ☎ : 06 82 58 78 96

### ✓ Contact presse locale

- **LE MAINE LIBRE**

**Madame Catherine Chaillou**

38, rue de l'Europe - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin

☎ : 06 83 38 48 98 - ✉ : catherinechaillou@orange.fr

## Numéros d'urgence

**Médecins d'urgence 72** - ☎ : 15

**SAMU** - ☎ : 15

**POMPIERS** - ☎ : 18

**GENDARMERIE** - ☎ : 17

### SOS MAINS

Clinique du Pré - 13, avenue René Laennec - Le Mans

☎ : 02 43 775 775

### Centre Anti-Poisons Interrégional

CHU 4 - rue Larrey - 49 933 Angers Cedex 9

☎ : 02 41 48 21 21

## Déchetteries (les plus proches)

### ✓ Le Mans - Centre de tri de la Chauvinière

Rue des Grandes Courbes

**Lundi au vendredi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**Samedi** : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

### ✓ Le Mans - Centre de tri du Ribay

Route de Beaugé

**Lundi, mardi et mercredi** : de 9h00 à 12h00

**Jeudi et vendredi** : de 14h00 à 18h00

**Samedi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

### ✓ Centre de tri de Saint Saturnin

Les Morinières

**Lundi, mardi et mercredi** : de 14h00 à 18h00

**Jeudi et vendredi** : de 9h00 à 12h00

**Samedi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00